

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

UN BOMBARDIER S'ABAT À SAINT-SIMON

Deux hommes tués dans sa chute, et M. René Plouffe, de S.-Barnabé, meurt en voulant porter secours

L'une des victimes est l'officier Douglas-C. Morrison, de Montréal.—M. Plouffe est électrocuté à mort.—Les cadavres de deux hommes brûlent dans les débris de l'avion.— Seize autres occupants sont blessés, plus ou moins grièvement.

SANG-FROID DU PILOTE

Montréal, 11. (Spéciale) Les autorités de la "Transport Command", du Corps Royal d'Aviation Canadienne, ont révélé que l'officier Douglas C. Morrison, âgé de 24 ans, de Montréal, est une des victimes de l'accident survenu lundi, à Saint-Simon de Bagot. Le nom de l'autre victime n'a pas été divulgué.

nombre de pertes de vie n'a pas été enregistré, cela est dû à l'habileté du pilote, qui réussit à faire un atterrissage sur terrain plat.

Pas d'enquête ici

D'après le Dr J.-L.-H. Pagé, médecin légiste du comté de Saint-Hyacinthe, il ne s'est pas tenu et il ne se tiendra pas d'enquête, ni à Saint-Hyacinthe ni dans le comté de Bagot, en marge de l'écrasement d'un bombardier du Corps d'Aviation Canadienne lundi, à Saint-Simon de Bagot. Une enquête sera cependant tenue à Saint-Hyacinthe, sur la mort de M. René Plouffe, de Saint-Barnabé, électrocuté accidentellement comme il tentait de porter secours aux occupants du bombardier. D'autre part le Dr Arthur Bouvier, de Saint-Hugues, médecin légiste du comté de Bagot, sera appelé à donner des certificats de décès, dans le cas des personnes tuées dans l'accident. Sauf erreur, l'enquête sur l'accident lui-même sera conduite par les autorités de l'aviation militaire du Canada.

Saint-Simon, 10. (Spéciale)

Un énorme avion de la Transport Command, du Corps Royal d'Aviation Canadienne, selon toutes apparences un quadrimoteur Liberator, s'est abattu en flammes dans un champ de Saint-Simon de Bagot, sur la fin de l'après-midi de lundi. Deux des occupants moururent dans le bombardier, qui brûla pendant plus de quatre heures. Un homme de Saint-Barnabé, M. René Plouffe, âgé d'environ 35 ans, a trouvé la mort en voulant porter secours aux victimes. En essayant de traverser une clôture de fil de fer, électrisée par les fils électriques brisés par l'avion dans le voisinage, il s'affaissa. On le conduisit à l'hôpital de l'École Navale de Signaux, de Saint-Hyacinthe, où il mourut quelques heures plus tard.

Saint-Barnabé, 12, D.N.C.

Les funérailles de M. René Plouffe, de cette paroisse, décédé accidentellement à Saint-Simon de Bagot, lundi, comme il essayait de porter secours aux occupants du bombardier qui venait de s'abattre en flammes dans un champ, eurent lieu ici ce matin, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue, de Saint-Hyacinthe. Le défunt était âgé de 35 ans. Outre son épouse, née Irène Bonin, il laisse un fils et deux filles: Camille, Jeanne d'Arc et Lucile.

M. Herm. Laflamme réclame \$2.400., de dommages

M. Herménégilde Laflamme, comptable, de la Providence, a intenté à MM. Henri Barré, de Saint-Hyacinthe, et Normand Beauregard, de la Providence, une action en dommages de \$2.400, par le ministère de M. Eugène Trousseau et Gaétan Sylvestre, de cette ville. Le demandeur réclame ce montant pour dommages subis à la suite et en conséquence de l'arrestation illégale, est-il mentionné dans sa déclaration, dont il l'objet dans la retentissante affaire de la maison Orgues O. Jacques Limitée. M. Laflamme fut libéré par le magistrat de district, le 24 mars dernier, sur une motion de non-lieu présentée par Me Lucien Gendron, de Montréal, pour la défense. C'est à la suite de ce jugement que M. Laflamme institue son action en dommages contre les défendeurs, qui l'avaient fait arrêter en même temps que trois autres citoyens.

Réunion le 1er mai des anciens du Séminaire

La réunion de l'Association des Anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe, aura lieu cette année le 1er mai. Les avis de convocation à ce sujet ont été envoyés par Me Hector Authier, avocat, d'Amos, président de l'Association. Les anciens profiteront de l'occasion pour présenter leurs hommages au nouveau supérieur du Séminaire, M. le chanoine Philippe Auger. Le 30 avril, il y aura au Séminaire une séance dramatique pour le public en général, qui sera répétée le 1er mai, pour les anciens de la maison. Les billets pour le public seront en vente dès lundi prochain, 10 avril, à la Pharmacie Brodeur, Saint-Hyacinthe.

Prix à réclamer

Le gagnant de la bicyclette tirée au sort mercredi soir, au cours du de la Transport Command et de S. Hyacinthe, marins et soldats. Il fut impossible aux journalistes d'obtenir le moindre renseignement officiel; ils durent se contenter du récit de témoins et de ce qu'ils purent voir eux-mêmes. Si un plus grand

Mort du président Roosevelt

Le président Franklin-Delano Roosevelt, des Etats-Unis, est décédé subitement jeudi après-midi, à 4 heures 35. Il a succombé à une hémorragie cérébrale. Le président Roosevelt est décédé à sa résidence de Warm Springs, en Géorgie, où il s'éloignait depuis une quinzaine. Il était âgé de 63 ans. Outre son épouse, née Eleanor Roosevelt, sa cousine au sixième degré, il laisse quatre fils, tous dans les forces armées des Etats-Unis, et une fille. Les funérailles auront lieu samedi à Washington, et la dépouille mortelle sera transportée le lendemain à Hyde Park, N.Y., où se fera l'inhumation. La nouvelle de la mort du président américain a pris le monde par surprise. Sans doute il montrait des signes de fatigue, depuis quelque temps déjà, mais rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide. Trente-deuxième président des Etats-Unis, le défunt en était à son quatrième mandat d'administration. M. Harry-S. Truman, vice-président des Etats-Unis, lui succéda automatiquement comme chef de la nation américaine.

Les jumelles Wurtele sont dans l'Utah

Elles y prendront part à toute une série d'épreuves en skis. — Bien connues à Acton Vale, où elles passent habituellement la saison d'été.

Acton Vale, 9. (Spéciale)

Les jumelles sportives Rona et Rhoda Wurtele, de Montréal et Acton Vale, — où elles passent habituellement la saison d'été, — sont parties en fin de semaine pour Alta, Utah, localité haut perchée dans les montagnes Rocheuses. Elles y prendront part à des courses à skis et à un slalom d'importance, les 21, 22 et 23 avril. Un groupe de skieurs parmi les plus en vue des Etats-Unis y feront face aux jumelles canadiennes, célèbres jusqu'ici par leurs prouesses sportives et détentrices du fameux Rose Bowl Trophy. Immédiatement après les rencontres d'Alta, elles partiront de Salt Lake City pour Los Angeles et Hollywood, dans l'intention d'y visiter leur oncle, le Révérend A.-H. Wurtele.

Les jumelles sont âgées de 23 ans. Elles sont filles de M. et Mme J.-S.-H. Wurtele. Elles se rendent à Alta sur invitation personnelle du club de ski de l'endroit, M. McLaughlin. L'altitude à Alta est de 7,900 pieds. Milles Wurtele prendront part à une première course à Grizzly Gulch, à un slalom à Flagstaff, puis à une autre course à Cullins Gulch.

Outre les jumelles Wurtele, un autre représentant de la province de Québec prendra part aux rencontres de l'Utah, M. Pierre Jalbert, de l'Université Laval, réputé comme l'un des meilleurs skieurs de la région de Québec. Il sera accompagné de son entraîneur, M. Fritz Loosli.

L'aventure de G. Blanchette, de S.-Liboire

Le jeune homme dut passer une semaine en prison à S.-Lambert, pour avoir assommé un bandit qui l'avait volé.—Le juge Monet le remet en liberté.

Saint-Liboire, 10. (Spéciale)

M. Gaston Blanchette, 19 ans, de Saint-Liboire, a été honorablement acquitté d'une accusation de voies de fait graves, à Montréal, par le juge Amédée Monet. Le jeune Blanchette, qui n'avait jamais auparavant eu maille à partir avec la justice, passa une semaine en prison, à la suite d'une aventure plus qu'in vraisemblable. Il s'était rendu à Montréal à l'occasion de Pâques.

Dans la soirée, ayant manqué le train devant le ramener à Saint-Liboire, il décida de se rendre à pied jusqu'à Saint-Lambert et d'y passer le reste de la nuit à la gare, en attendant un autre train. Il rencontra en route un nommé Alfred Parent, 23 ans, disant venir de Windsor Ont. Comme les deux hommes traversaient le pont Victoria, Parent montra à son compagnon un revolver, volé à Windsor, ajoutant qu'il n'avait jamais eu le courage de s'en servir. Mais à la gare de Saint-Lambert, Parent se sentit soudain plus audacieux. Pointant son arme vers Blanchette, il le somma de lui remettre son paletot. Le jeune homme s'exécuta sans enthousiasme, mais à peine avait-il enlevé le vêtement qu'il aperçut près de la fournaise un énorme tisonnier. Il s'en saisit et d'un coup en assomma Parent. Vers les 6 heures 30 du matin, Blanchette était arrêté par la police de Saint-Lambert, sur une accusation de voies de fait. Le jeune homme raconta son histoire, il n'en fut pas moins logé à la prison, où il dut passer une semaine en attendant sa comparution. Ayant pris connaissance des faits, le juge Monet s'empressa de libérer l'accusé. Celui-ci n'avait pas de casier judiciaire.

Diplôme supérieur de pédagogie, avec grande distinction

Les RRSS. Marie-Augustin et Marie-Marguerite de la Visitation, des RRSS. de La-Présentation-de-Marie, Saint-Hyacinthe, ont terminé les trois années du cours d'extension, de l'Institut Pédagogique de Montréal, et reçu leur diplôme supérieur de pédagogie, avec grande distinction.

Les anciens combattants démobilisés

Le comité local de réhabilitation eut déjà à s'occuper d'une dizaine de cas de licenciés des forces armées.—Fort travail en perspective.

Le Comité civil de réhabilitation des anciens combattants, de Saint-Hyacinthe, a tenu mardi soir, sa séance régulière, sous la présidence conjointe de M. F.-X.-C. Bailey et de Me Adolphe Bouchard.

Me Bouchard fit une revue des activités du Comité depuis sa fondation, et soumit le cas d'une dizaine d'anciens combattants. Chaque cas fut réglé sans difficulté et les anciens combattants sont maintenant établis à leur entière satisfaction, dit le conférencier. Ce dernier communiqua aussi à l'assemblée un bref résumé des activités des autres comités de réhabilitation du pays.

M. Bailey fit remarquer au Comité que, s'il n'y a actuellement aucune difficulté pour rétablir ceux qui reviennent du front, la tâche de viendra cependant de plus en plus lourde, au fur et à mesure que les militaires nous reviendront. Il faut dès maintenant, dit-il, que le Comité se mette en communications avec toutes les associations et individus, susceptibles de venir en aide aux anciens combattants, afin de ne pas être pris au dépourvu avec le retour soudain d'un grand nombre de militaires.

On étudia la question de nommer des membres comme visiteurs auprès des anciens combattants, afin de leur offrir de l'aide dès leur retour. On décida aussi qu'à l'avenir le Comité sera convoqué à l'appel de l'un des présidents conjoints, et non à date fixe, comme par le passé.

Mme M. Surbled est décédée en France, en 1943

Elle était fille de Mme Gaston Lecluse et sœur de Mlle Marie-Antoinette Lecluse-Richard, de Saint-Denis-sur-Richelieu.

Saint-Denis, 9, D.N.C.

Une lettre mise à la poste en France le 19 février, est arrivée à Saint-Denis le 2 avril, annonçant le décès de Mme Marie-Louise Lecluse, épouse de M. Michel Surbled, ingénieur agricole et géomètre, fils du docteur Georges Surbled, auteur bien connu au Canada. Mme Michel Surbled, née à Oka, comté des Deux-Montagnes, le 4 novembre 1902, est décédée le 27 mars 1943. Une dépêche annonçant son décès à sa mère, à Saint-Denis, lors de l'occupation allemande, n'est pas parvenue à destination. Mme Surbled habitait La Chalopais en Monthaull, département de l'Ille et Vilaine, France. Elle était fille de M. Gaston Lecluse et de Mme Esther Saint-Germain, et sœur de Mlle Marie-Antoinette Lecluse-Richard, de Saint-Denis. Outre son époux, M. Michel Surbled, sa mère, Mme Gaston Lecluse, et sa sœur Mlle Marie-Antoinette Lecluse-Richard, elle laisse pour déplorer sa perte huit enfants: Christian, Maryvonne, François, Anne, Alain, Georges, Odile et Geneviève.

Concert de Noël Brunet, le 17 avril

Ce violoniste canadien, de réputation internationale, sera l'artiste invité de la Société Musicale de Saint-Hyacinthe.

Le prochain concert de la Société Musicale de Saint-Hyacinthe, aura lieu le mardi soir, 17 avril, à 8 heures 30, au Séminaire de notre ville. L'artiste-invité sera M. Noël Brunet, violoniste de grande réputation.

Noël Brunet gagna le prix d'Europe en 1936. Il étudia avec Alfred Dubois, au Conservatoire de Bruxelles, en Belgique, et remporta le premier prix de violon avec "la plus grande distinction", ainsi que le prix de virtuosité. Il donna plusieurs concerts en Belgique, en Hollande et en Angleterre. Au Canada, il fit aussi plusieurs tournées de concerts, et joua avec l'Orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal, sous la direction de Désiré Dufaux. Récemment, Noël Brunet eut l'honneur de se faire entendre devant le comte d'Athlone, gouverneur général du Canada, et la princesse Alice, son épouse.

Les abonnés de la Société Musicale sont assurés de passer une agréable soirée, car le programme de mardi soir est formé de pièces de premier choix.

Assemblée de la Légion

La prochaine assemblée de la Légion Canadienne se tiendra demain soir, samedi, 14 avril, à 8 heures, au nouveau local de la Légion, 1536, rue Saint-Antoine, au-dessus du Laboratoire Richard, entrée par la porte du Comité Paritaire.

Le 8e Emprunt de la Victoire

Les préparatifs de la campagne du 8e Emprunt de la Victoire, dans le comté de Saint-Hyacinthe, vont bon train, et les organisateurs en espèrent un succès complet. L'objectif toutefois est sensiblement plus élevé que dans le passé. La contribution attendue de chaque localité sera déterminée d'ici peu. Les présidents conjoints de la campagne sont le magistrat Chabot et M. François Jetté; les vice-présidents, MM. Kenneth Anderson et O. Mercure; les directeurs, MM. S.-J. Chagnon, Domina Fortin et J.-A. Giard. Organisateur: M. René Desjardins.

Le soldat Michaud, de Sainte-Hélène, disparu outre-mer

Sainte-Hélène, 11. (Spéciale) Le soldat Léopold Michaud, dont le père demeure à Sainte-Hélène de Bagot, est disparu en service actif outre-mer. La nouvelle vient d'être rendue publique par la 839e liste des victimes de guerre, émise par le Ministère de la Défense nationale. Le soldat Michaud appartenait au Régiment de Québec.

Le sous-officier Maurice Rondeau, autrefois d'ici, tué au Camp Borden

Un ancien de Saint-Hyacinthe, le sous-officier pilote Maurice Rondeau, du Corps Royal d'Aviation Canadienne, a perdu tragiquement la vie samedi dernier, au Camp Borden, Ont., au cours d'une envolée. Agé de 23 ans seulement, le défunt était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il faisait partie du Corps Royal d'Aviation Canadienne depuis 1941, avait suivi des cours dans plusieurs camps d'entraînement du pays avant de traverser en Europe, où il avait séjourné pendant quelque dix-huit mois. Rapatrié depuis peu, il avait été assigné au Camp Borden et c'est à cet endroit qu'il trouva la mort dans un accident. Le défunt était fils de M. et Mme Louis-Joseph Rondeau (Ernestine Bonin), autrefois de notre ville, domiciliés depuis 1939 à Montréal. Outre ses parents, il laisse deux sœurs. Les funérailles eurent lieu jeudi, à la paroisse Sainte-Philomène de Rousselle.

Propagandistes

La prochaine réunion des propagandistes des retraites fermées aura lieu le samedi soir, 21 avril, au sous-sol de la cathédrale. Toutes les propagandistes sont priées d'assister à cette importante assemblée.



Ce violoniste de réputation fameuse sera l'artiste-invité du prochain concert que présentera La Société Musicale, le mardi soir 17 avril, à 8 heures 30, à la salle Académique du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Sept officiers de la marine ont terminé à l'École Navale de cette ville un cours très difficile

M. et Mme H. Ménard célèbrent leurs noces d'argent

M. et Mme Hector Ménard (Isabelle Mercuro), de cette ville, célébraient samedi dernier leurs noces d'argent. Ils s'épousèrent le 7 avril 1920, à L'Ange-Gardien de Rouville. De leur mariage sont nés trois enfants: Marie-Laure, Marthe et François.

Sept officiers de marine canadienne ont terminé avec succès le plus long et le plus difficile des cours de communications navales jamais donnés au Canada. On croit que plusieurs de ces officiers seront bientôt en service avec les forces navales dans le sud du Pacifique.

Ce cours de signalisation, qui dura huit mois, fut suivi ici à la grande école navale de signaux S. Hyacinthe, selon les méthodes de la marine anglaise, couvrant le côté pratique comme le côté théorique de la télégraphie sans fil et optique, du radar, du code, du chiffrage, des manœuvres de la flotte et des sujets connexes.

Les candidats aux examens étaient les suivants: les lieutenants Thomas-C. Mackay, D.S.C., R.C.N., de Vancouver et Saint-Jean, N.B.; Henry-A. Porter, R.C.N., de Ladysmith, C.B.; D.C. Rutherford, R.C.N., de Sarnia et London, Ont.; Georges Falardeau, R.C.N.V.R., de Québec; James-A. Woolven, R.C.N.V.R., et L.-S. Howard, R.C.N.V.R., ces deux derniers de Westmont, P.Q., et Edward-W. Disher, R.C.N.V.R., de Vancouver.

Les cours se terminèrent il y a trois semaines et les officiers ont suivi depuis des cours pratiques supplémentaires sur le radar.

Le R. F. Romain, C.S.C., décédé aux Philippines

Saint-Césaire, 11. (Spéciale) Le R.F. Romain, C.S.C., (Gérard Laferrère), du Collège Saint-André de Saint-Césaire, a reçu ces jours derniers la nouvelle que son frère, le R.F. Romain, (Lucien Laferrère), de la Congrégation de Sainte-Croix, est décédé à Manille, Iles Philippines, en février 1945. Le défunt était fils du Dr et de Mme A. Laferrère, décédés. Il laisse cinq frères, Edouard, René, pharmacien, Camille, ingénieur civil, Gérard, déjà nommé, et Eugène de la Compagnie de Jésus, Québec; deux sœurs, Eugénie et Blanche, cette dernière garde-malade.

Cours spéciaux donnés ici à l'É. de Laiterie

Une vingtaine de fonctionnaires les suivent, qui s'occuperont de l'établissement sur la terre des futurs démobilisés.

Une vingtaine de fonctionnaires, du gouvernement fédéral, viennent de suivre une série de cours spéciaux à l'École de Laiterie de la province, aise à Saint-Hyacinthe, en vue du rétablissement civil des membres des forces armées. Les cours portèrent sur l'agriculture, en prévision du retour à la terre d'un grand nombre de démobilisés. Le major Stéphane Bolly, B.S.A., a été chargé par le gouvernement fédéral de voir à l'application de la loi du rétablissement agricole dans la province. Il estime que ses collaborateurs doivent être au courant de tout ce qui concerne l'exploitation d'une ferme, de son évaluation à l'écoulement de ses produits sur les marchés domestiques, et c'est pourquoi il a organisé à leur intention une couple de semaines d'études particulières aux institutions ci-après: École Moyenne d'Agriculture de Sainte-Martine, Institut Agricole d'Oka, École de Laiterie de la province, Collège McDonald, Sainte-Anne-de-Bellevue.

La plupart des fonctionnaires étudiants sont des bacheliers en sciences agricoles, et quelques-uns ont fait autre-mer du service actif dans les forces armées. Ils sont donc préparés à rendre service aux démobilisés qui se destinent à la profession agricole, et particulièrement à interpréter pour eux les clauses de la loi agraire sanctionnée pour leur bénéfice.

Ont suivi les cours: le major Stéphane Bolly, surintendant du district, ancien chef des Cercles de Jeunes Éleveurs; le lieutenant Léopold Fortin, B.S.A., attaché au bureau de district et chef de groupe; le major Stéphan Bolly, surintendant du district, ancien chef des Cercles de Jeunes Éleveurs; le lieutenant Léopold Fortin, B.S.A., attaché au bureau de district et chef de groupe; pour la région de Sherbrooke: MM. H. Monk, B.S.A., N. Morin et G. Robertson.

Les conférenciers à l'École de Laiterie furent MM. S.-J. Chagnon, directeur de l'Institut; Raoul Dionne, directeur du service provincial de l'industrie animale; Albert Desrosiers, propagandiste fédéral en matière d'élevage; André Auger, directeur du service de la Grande Culture; Domina Fortin, agronome régional de Saint-Hyacinthe; Louis-Philippe Beizile, en charge des amendements calcaires dans la province.

Vol de \$1000. dans un garage de Marieville

Marieville, 9. (Spéciale) Des voleurs ont pénétré par effraction, ces jours derniers, dans le garage Lafrance de Marieville, et se sont emparés d'outils valant environ \$1,000. Ils ont aussi volé trois roues complètes, avec pneus et chambres à air, de l'automobile de M. J. Archambault, qui se trouvait dans l'établissement pour réparations. La police croit être sur la piste des voleurs.

La Dr Lafleur absent

Le Dr Yves Lafleur, chirurgien-dentiste, de cette ville, sera absent de ses bureaux les 16, 17 et 18 avril. Il sera à Montréal, durant ces trois jours, où il agira comme examinateur, pour le bureau des Gouverneurs du Collège des Dentistes de la province, aux examens de doctorat, qui auront lieu à l'Université de Montréal. Les clients du Dr Lafleur voudront bien prendre note de son absence.

AVIS

Les citoyens de Saint-Hyacinthe sont priés de prendre note que le service d'eau à l'aqueduc sera interrompu samedi soir, 14 avril, de 10 heures du soir à quatre heures du matin. Cette mesure est nécessaire pour un recordement qui doit être fait à l'aqueduc de filtration.

LOUIS CREPEAU, I.C.
directeur des Ser. Techniques
Cité de Saint-Hyacinthe.

NOTRE RÉGION PETITES ANNONCES

St-Pie de Guire
Le R.P. Caron, revenu de France récemment, a donné une conférence...

La Ligue Yamaska de baseball promet d'être puissante
La saison de hockey vient à peine de prendre fin...

Une production, intensifiée en N. E.
Montréal. — D'après le service d'agriculture du Canadian National...

NOTICE
Honorable Mr. Antonio Barrette, Minister of Labour of the Province of Quebec...

MacMasterville
Le festival annuel de grosses quilles, à la salle paroissiale, eut lieu dimanche dernier...

St-Mathias
M. et Mme Gérard Sorel, (Georgette Desnoyers), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils...

St-Cécile
La semaine dernière, des hommages de gratitude ont été offerts à M. l'abbé Victor Cordeau...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

St-Nazaire
M. et Mme Elidore Lépine ont la douleur d'avoir perdu leur fille Gertrude de 17 mois...

Various small advertisements including real estate listings, business notices, and local news snippets.

Advertisement for Vicks VapoRus featuring an illustration of a person's head and text describing its benefits for respiratory ailments.

Advertisement for Dr. Pierre's Novoro medicine, including a portrait of a woman and text explaining its effectiveness for constipation.

Large advertisement titled 'ILS ÉTAIENT DE L'INVASION' featuring portraits of military officers and a detailed account of their service during the war.

Advertisement for 'BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES' featuring an illustration of a man in a military-style uniform and text promoting their products.

A l'Institut démocratique canadien

Les principes de 89, les institutions d'enseignement non-confessionnelles, "la tutelle qui pèse sur la province".—M. T.-D. Bouchard plastronne, réclame la circulation d'idées saines et progressives, pour fendre à nouveau l'O.J.C.—M. Anselme Bois, l'enseignement et l'esprit de clocher.

Il nous tombe sous la main un document aussi étrange que révélateur, soit l'un des derniers bulletins de l'Institut Démocratique Canadien de Montréal, où se trouve racontée par le menu une assemblée des "gouverneurs" de cet organisme. Les débats de la soirée furent dirigés par le sénateur T.-D. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, qui présidait à titre de "gouverneur suprême", et les autres conférenciers de la réunion furent le colonel Anselme Bois et M. Edmond Turcotte, rédacteur en chef du "Canada", organe montréalais du parti libéral. A lire le compte-rendu donné, on se rend rapidement compte de quel bois se chauffent ces messieurs. Il transpire à chaque ligne le désir de voir s'implanter chez nous ce qu'on appelle les éternels principes de 89, plus une tendance à répandre l'enseignement neutre, à orienter les jeunes vers les institutions d'enseignement protestantes ou non-confessionnelles, à travailler à la "libération intellectuelle" des individus dans tout le Canada, mais de façon particulière dans la province de Québec. Plusieurs des recommandations faites semblent dirigées dans le sens de l'anglicisation et de l'assimilation des Canadiens français, bien qu'on se défende de préoccupations aussi odieuses. Tout ce qui a trait aux nôtres est envisagé sous l'angle de l'obscurantisme, du préjugé, de la tutelle intellectuelle, autant de choses qu'il importe de faire disparaître, nous raconte-t-on, et qui ne pourront disparaître, nous raconte-t-on également, que grâce à la démocratie et à certaines vérités qui n'ont pas cours librement dans la province de Québec. Cette dernière idée est du sénateur Bouchard.

L'assemblée des gouverneurs de l'Institut fut "consacrée à l'entente cordiale qui devrait exister entre les groupes ethniques qui forment la confédération canadienne, et aussi au problème capital de l'enseignement à tous ses degrés." Continuons à citer: "Il existe des causes de friction et la tutelle intellectuelle qui pèse sur une partie de la population empêche actuellement la mise en circulation d'idées saines et progressives. Mais grâce à l'effort individuel de quelques personnes désintéressées, grâce au rapprochement qui s'opère entre les élites et les leaders ouvriers des deux langues, il est permis de croire qu'au lendemain de la guerre la paix intérieure sera assurée en même temps que la libération intellectuelle de chaque individu." M. Bouchard devrait nous dire clairement, dans un prochain article du "Clairon", ce qu'est cette tutelle intellectuelle qui paralyse chez nous tout avancement, quelles sont ces idées saines et progressives qui ne peuvent circuler, quelles sont les vérités qui, "malheureusement", n'ont pas libre cours dans la province? A tous les maux qu'il aperçoit dans le pays, M. Bouchard ne voit qu'un remède: "l'enseignement approprié de la démocratie." Une fois en frais de révélations, il pourra nous révéler aussi ce que cela signifie exactement dans son esprit. Il va sans dire que M. Bouchard revint à son dada favori de l'O.J.C. Lisons encore: "Nous avons aussi le devoir de paralyser l'oeuvre mauvaise de nos séparatistes. Le sénateur explique alors que l'Ordre des Commandeurs de Jacques-Cartier est l'épine dorsale du fascisme laurentien; que les militants séparatistes s'efforcent donc de tenir éloignés les uns des autres les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise car ils n'ignorent pas que lorsqu'une rencontre a lieu, le Canadien français s'aperçoit vite qu'il n'est pas de bonne raison pour qu'il ne s'entende pas avec le Canadien anglais."

Nous nous demandons pourquoi M. Bouchard ne publie pas régulièrement dans son journal les textes du bulletin de l'Institut démocratique canadien? Si cet Institut n'a rien à cacher, pourquoi faire tant de mystère? Le bulletin en est à son neuvième ou dixième numéro, et le "Clairon" n'en a encore soufflé mot.

Outre celle de M. Bouchard, la conférence la plus révélatrice fut celle du Dr Bois, qui traita surtout d'enseignement. Ce monsieur a des idées à lui. Il nous apprend entre autres choses que les Anglo-Canadiens ne savent où trouver chez nous les éléments progressistes, "qui pourraient prêter une oreille attentive à leurs projets". Pour parer à cette lacune, "amener des contacts personnels durables et une formation exempte de chauvinisme", il recommande la fréquentation des universités canadiennes de langue anglaise, donc protestantes ou aréligieuses, par les étudiants canadiens-français. Le Dr Bois ne semble pas s'inquiéter des directives de l'Eglise en cette matière, et il ne paraît nulle part que M. Bouchard s'en inquiète davantage. En principe et de façon générale, hors les cas particuliers sur lesquels elle est appelée à se prononcer, l'Eglise défend la fréquentation des institutions non-confessionnelles, à cause des dangers qu'elles comportent pour la foi. M. Bois recommande aussi un remaniement de l'enseignement universitaire, qui permettrait l'inscription à certains cours d'élèves qui n'ont pas la préparation ordinairement requise, et ces messieurs de l'Institut "trouvent que ce plan a de la valeur." M. Bois verrait d'un bon oeil, au pays, une succursale de l'institution américaine et neutre qui s'appelle la "New School for Social Research", laquelle contribuerait "à répandre chez nous la lumière des hautes sciences dégagées de tout esprit de clocher." Apparemment M. Bouchard, gouverneur suprême de l'Institut, a gobé tout cela sans grimace. Rien n'indique qu'il ait risqué la moindre réserve.

Quant à M. Edmond Turcotte, il a répondu "aux doctrinaires du nationalisme intégral, rappelant que notre maître ne doit pas être un enseignement axé sur le nationalisme intégral, mais un passé démocratique qui est lui-même gage d'un destin libéral." Ici encore, sans être grand clerc, on comprend facilement de quoi il retourne.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

SURPLUS PREVU DE \$668.000.

L'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province, a soumis en Chambre, à Québec, le budget de la province pour le présent exercice. Nous avons donné la semaine dernière les principaux chiffres relatifs à ce budget. Qu'il nous suffise de rappeler, à la suite de M. Gagnon, que l'on prévoit pour 1944-45 un surplus de \$668.000. Et ce malgré des déboursés accrus, dans diverses phases de l'administration. Ainsi M. Gagnon annonce-t-il qu'à l'Instruction publique les rétributions mensuelles s'augmenteront de \$200.000., que la gratuité des livres scolaires coûtera \$410.000., à la province, que les octrois aux asiles d'aliénés s'augmenteront par \$402.000., ceux d'hospitalisation, par \$730.000. Ces dépenses et d'autres, se totalisant à \$3.163.000., représentent les obligations contractées par le gouvernement Godbout-Bouchard, sans qu'il soit tenu compte des virements de fonds amenés par l'expropriation de la *Montreal Light, Heat and Power Corporation*. Le surplus prévu de \$668.000., est d'importance, en regard du déficit de \$8.237.000., pour l'exercice se terminant le 31 mars 1945, dont est responsable l'administration libérale Godbout-Bouchard.

TAXE DE VENTE ABOLIE

Conformément à la promesse faite par l'hon. Maurice Duplessis, entre 1939 et 1944, le gouvernement de l'Union nationale abolit la taxe de vente de 2 pour cent dans la province, sur toutes les nécessités de la vie. L'hon. M. Gagnon a annoncé officiellement la nouvelle, dans son discours du budget. Cette décision permettra au peuple la jouissance de quelque \$10.000.000., de dollars chaque année. La taxe de vente existait depuis 1940, imposée par le gouvernement Godbout-Bouchard. M. Duplessis lui-même a donné avis d'un projet de loi, relatif à l'abolition de la taxe de vente, qui, doit-on noter, ne touche aucunement aux taxes de vente municipales existant dans certaines villes comme Montréal et Québec. D'autre part le gouvernement annonce la création d'un fonds spécial d'éducation et d'hygiène, qui sera constitué à même une taxe de luxe sur certains objets, et qui devrait apporter au Trésor un montant approximatif et annuel de \$12.000.000.

L'ENSEIGNEMENT AU PREMIER PLAN

Le gouvernement a l'intention de s'intéresser de près aux questions d'enseignement. Non seulement dans le domaine primaire, mais dans le domaine supérieur et universitaire. Comme déjà mentionné, il consacra une somme globale de \$610.000., à ajouter aux déboursés ordinaires du Secrétariat provincial, qui pourvoiera aux augmentations du personnel enseignant et au service nouveau de la gratuité des livres. Le gouvernement accorde un octroi de \$50.000., à la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, et il étudiera les besoins des autres universités de la province, "afin de favoriser dans toute la mesure du possible leur développement et leur rayonnement." Ces préoccupations honorent grandement l'Union nationale, qui met ainsi au premier plan l'enseignement chez nous, se rendant compte qu'il est condition première de l'avancement des nôtres dans tous les milieux.

CHEQUES DESORMAIS FRANÇAIS

Incidentement, M. Gagnon annonce encore que la langue française reprendra ses droits, dans le ministère confié à ses soins. Les chèques émanant de la Trésorerie provinciale seront désormais libellés en français ou bilingues, mais non pas en anglais seulement, comme cela se produisait sous les libéraux, du temps de M. Taschereau aussi bien que du temps de M. Godbout, avant comme après le départ de M. T.-D. Bouchard pour le Sénat. Il faut se rappeler l'époque où même les chèques destinés à des écrivains de langue française, ayant mérité un prix littéraire de la province, recevaient un chèque exclusivement anglais: *Pay to Mr. So and So, so many dollars*. Comme ridicule, on ne saurait espérer mieux.

COURS UNIVERSITAIRES D'ETE

L'université de Montréal inaugurera cette année des cours de langue et littérature françaises, pendant la période des vacances. C'est là une initiative des plus louables, due en grande partie à M. le chanoine Arthur Sideau, doyen de la Faculté des lettres. Sous la direction de M. Jean Houppert, docteur ès lettres, professeur de littérature française et secrétaire de la Faculté des lettres, les cours se divisent en trois catégories: élémentaire, moyenne et avancée. Cette dernière recevra les candidats à la maîtrise ès arts, déjà munis de leur baccalauréat, qui devront suivre un total de quinze cours, repartis en quatre étés. La seconde est destinée aux étudiants qui préparent le baccalauréat, cependant que la première aidera à se perfectionner en français les élèves qui ne possèdent encore que les rudiments de cette langue. Les cours commenceront le 28 juin, pour se terminer le 11 août, et se continueront d'année en année. Non seulement ajouteront-ils au prestige de l'Université, mais ils permettront à nombre de personnes, incapables pour une raison ou une autre d'y suivre les cours réguliers, d'ajouter à leur culture et possiblement d'obtenir un grade universitaire auquel elles ne pourraient songer, dans le cours ordinaire des choses. Les élèves de langue anglaise, canadiens ou américains, y trouveront l'occasion d'y apprendre le français, ou d'ajouter à leur connaissance de la langue. De toutes façons, la nouvelle initiative de l'Université rendra service et contribuera, au côté de tant d'autres, à étendre sa réputation de phare rayonnant de la culture française en Amérique du Nord.

H. B.

L'INFORMATION POLITIQUE

À OTTAWA

M. King songerait maintenant à précipiter les élections, pour devancer celles de l'Ontario

Il ne lui reste qu'à dissoudre le parlement et à annoncer la date du scrutin. — Très probablement en juillet. — Des circonstances politiques qui rappellent la fumisterie électorale de M. King en 1926. — Le cas de M. Drew en Ontario met en lumière l'esprit de contradiction des libéraux.

Ottawa, 10, (Spéciale) Lundi, 16 prochain, le parlement sera dissous. Dans les circonstances le gouvernement n'a aucune discrétion. Le mandat parlementaire devant expirer le 17 le ministère devra décrire la dissolution par arrêté ministériel. A partir de cette date les députés, élus aux élections générales de 1940, seront dispensés de leurs devoirs parlementaires et le cabinet exercera seul tous ses pouvoirs exécutifs.

En l'absence d'un parlement, le conseil des ministres garde quand même toutes ses prérogatives. D'ici la fin de la semaine la Chambre lui aura voté les crédits nécessaires à la poursuite de notre effort de guerre et à la dépêche des affaires publiques.

L'exercice du pouvoir exécutif ne doit subir aucune interruption. La constitution comme l'usage veulent qu'un temps il doit y avoir un premier ministre et des ministres pour gérer les affaires. On ne conçoit pas de circonstances où le pays n'est pas constitutionnellement administré. Aussi, quoi qu'il arrive, l'hon. M. King et ses ministres resteront aux affaires jusqu'au jour où un autre acceptera la responsabilité de présider le conseil.

La dissolution du parlement n'aoincridit et ne limite en rien les pouvoirs discrétionnaires du cabinet. D'ici le jour du scrutin le premier ministre a le droit de prendre toutes les décisions qu'il juge d'intérêt public et de faire les nominations nécessaires. Mais s'il paraît évident le soir du jour du scrutin que le gouvernement a perdu la confiance populaire, le premier ministre défait doit s'en tenir strictement aux affaires de routine et ne rien faire qui soit de nature à engager la responsabilité ministérielle de celui qui lui succédera.

A ce sujet, on peut rappeler l'incident provoqué par Sir Charles Tupper aux lendemains des élections générales de 1896. L'administration conservatrice du temps avait perdu la confiance populaire. Sir Charles, sans tenir compte de cette circonstance pourtant bien capitale s'avisa de proposer au gouverneur général plusieurs nominations au sénat et à la magistrature. Le gouverneur, le comte d'Aberdeen, déclina cette invitation de son avis en alléguant, avec raison qu'il ne pouvait accepter son avis puisqu'il avait perdu la confiance du peuple.

Cette décision du gouverneur général était absolument conforme au droit comme à la tradition parlementaire. Il est de droit parlementaire que le gouverneur-général (tout comme le lieutenant-gouverneur dans les provinces accepte suivant sa discrétion les avis de ses conseillers. Il n'est pas strictement tenu de les accepter bien que la tradition veuille qu'il les accepte habituellement.

Un mince volume m'arrive avec le courrier, vieux déjà de plusieurs mois et que la critique, sauf erreur, n'a guère signalé chez nous. A chacune de ses 146 pages, il réserve pourtant une ou des surprises. Intitulé *Les Riches heures*, il a pour auteur une jeune fille, Marcelle Michelin. De quoi s'agit-il au juste? D'une demi-douzaine de contes et nouvelles qui fleurissent bon l'odeur et l'héroïsme de France, à l'époque où Jeanne de Lorraine, surnommée la Pucelle, ayant entendu des voix à Domrémy près Vaucouleurs, se mit à la tête des troupes de son Roy pour bouter hors de France les Anglais, et à cette autre époque où Loys le onzième, souverain qui souriait peu, sévère à lui-même comme à autrui, donnait à la France l'Artois, la Bourgogne et la Provence, fondait trois universités, et sous un régime de monarchie despotique se montrait d'esprit fort libéral et démocratique. A propos de Louis XI, on sait qu'il choisissait ses conseillers les plus intimes dans les basses couches du peuple, et que son premier ministre de fait, sinon en titre, était le barbier Olivier. Nous voici donc en plein XVe siècle, époque violente et tourmentée s'il en fut, "née en éclipse de ténèbres et épaissée brumes de lamentation," comme écrit le chroniqueur Chastellain. Disons que cette citation ne se tire point de notre fonds, mais appartient au très érudit Gustave Cohen, en des temps plus heureux

À QUÉBEC

L'honorable Onésime Gagnon présente à la Chambre le budget de l'année 1944-45

Points saillants du budget: abolition de la taxe de vente, création d'une école forestière, mesure en faveur des fonctionnaires provinciaux. — M. Mathewson critique et doit s'excuser. — Discussion sur la motion relative aux appels au Conseil Privé, en matière civile.

Québec, 11, (Spéciale).—L'ancien trésorier provincial, l'hon. J.-A. Mathewson, a critiqué mardi le discours du budget prononcé jeudi dernier par l'hon. Onésime Gagnon, trésorier de la province. Autant le discours de l'hon. Gagnon, de l'aveu de tous, fut une grande pièce d'éloquence, de saine et claire finance provinciale, autant celui de M. Mathewson fut vide et dépourvu de logique, de bon sens et de largeur de vue.

M. Gagnon avait annoncé de grandes innovations, entre autres l'abolition de la taxe de vente provinciale, la création d'une école forestière, une loi pour accorder une plus grande justice aux fonctionnaires provinciaux.

Mais les libéraux ne sont pas favorables à l'abolition de la taxe de vente. Ça leur fait mal au coeur que l'hon. Maurice Duplessis tienne la promesse qu'il avait faite au peuple. Ils n'ont pas été habitués, eux, à voir des promesses aussi vite tenues.

Le fait est bon de se rappeler un certain point concernant cette taxe de vente provinciale, qui fut imposée en 1940 par le régime Godbout. On a souvenance que cette taxe provinciale était sortie de "la tête et du grand cerveau" de T.-D. Bouchard. La taxe de vente provinciale est l'un des autres enfants néfastes de "Teddy". Et comme les libéraux ne voudraient pas voir pour tout au monde cette taxe disparaître, ils ne veulent pas voir dans la province s'effacer les oeuvres de leur grand chef Bouchard, maintenant assis sur un siège confortable au Sénat canadien. Les libéraux ne pourront donc jamais se déprendre du "vieux homme de St-Hyacinthe".

M. Mathewson a trouvé le moyen dans son discours de tonner contre le gouvernement, parce que ce dernier, tel qu'annoncé par l'hon. Gagnon, fait imprimer dans la langue française les chèques du gouvernement. Et ce sont des gens de ce calibre qui viennent nous prêcher l'unité nationale. Mais ne sommes-nous donc pas chez nous et complètement chez nous dans la province de Québec?

Un incident peu banal a été soulevé par ce même M. Mathewson, au cours de son discours. On sait que c'est M. Rosaire Courtois, comptable de grande renommée, après le départ du régime Godbout, qui a été chargé par le gouvernement de l'Union nationale de faire un rapport complet, fidèle et exact sur l'état des finances de la province, le 30 août dernier.

M. Courtois a fait son devoir, comme d'ailleurs il fallait s'y attendre. Il a mis à jour ce qui avait été caché par les libéraux et notamment par M. Mathewson lui-même, la veille même du départ du cabinet Godbout, soit le 29 août dernier. M. Mathewson annonçait alors un surplus considérable.

Où, il y avait, comme dirait M. Duplessis, un surplus de l'économie de la vérité. M. Courtois découvrit que le gouvernement libéral

portait avec un déficit de plus de \$40 millions. De plus, sur un budget de \$92 millions pour l'exercice financier en cours, le gouvernement libéral dans les cinq premiers mois, avait déjà dépensé \$79 millions. Evidemment nous avions en des élections. Il ne restait donc plus au nouveau gouvernement, pour les sept autres mois de l'année fiscale, soit du 1er septembre 1944, au 31 mars 1945, qu'une somme de \$13 millions, pour administrer la chose publique de la province.

M. Mathewson n'a pas aimé que M. Courtois ait découvert et fait connaître cette situation au public. Evidemment, l'ancien trésorier était pris en flagrant délit de mensonges.

Dans son discours de mardi dernier, il a voulu prendre sa revanche, en s'attaquant basement et lâchement à M. Courtois, qui ne peut lui répondre en Chambre, puisqu'il n'est pas député.

A un moment donné, M. Mathewson a déclaré que M. Courtois avait, notons bien l'expression de cet ancien ministre, "prostitué" sa profession de comptable.

Inutile de dire que l'hon. Maurice Duplessis bondit de son siège pour demander à l'ancien trésorier de voir à retirer son expression. M. Mathewson ne le voulut pour rien au monde. Il fut en cela secondé par M. Godbout et les autres libéraux.

Ce que voyant, l'Orateur, l'hon. Alexandre Taché, maintint le point d'ordre du premier ministre. Les libéraux eurent l'audace et l'effronterie d'en appeler à la Chambre de la décision de l'Orateur. Mais la décision de M. Taché fut maintenue par le vote de 46 à 33. Il est ici bon de noter que MM. René Chénoult, André Laurendeau, Albert Lemieux, Ovide Bergeron, ces trois derniers du Bloc, et David Côté, C.C.F., votèrent avec les libéraux, appuyant ainsi l'expression "prostitué".

Après le vote de la Chambre, le pauvre M. Mathewson, bien pitieux et confus, dut alors s'excuser et retirer ses paroles. Autrement il n'aurait pu continuer son discours.

Dans un autre ordre d'idées, disons que, par sa nouvelle loi électorale, le gouvernement de l'Union nationale va forcer, le jour du scrutin, les patrons, soit dans la marine, soit dans l'après-midi, à accorder à leurs employés un congé payé de trois, au lieu de deux heures, pour permettre à ces derniers d'aller exercer leur droit de suffrage.

Lorsque cette loi viendra devant l'Assemblée législative, ce qui ne saurait maintenant tarder, l'hon. Maurice Duplessis aura, parait-il, des choses édifiantes à nous faire connaître, sur ce qui a été fait, lors des élections du 8 août dernier, par les libéraux et tout spécialement dans les villes de Montréal et de Québec. Les tactiques électorales libérales sont mises à jour, à leur grande honte.

(suite en 8e page)

Billet du jeudi

Au temps de la Pucelle

professeur au Collège de France, qui écrivit pour le livre de Mlle Michelin un avant-propos aussi délié que savant.

Nous ne sommes qu'au début de nos étonnements. Si le livre de Mlle Michelin connu à New-York les honneurs de la librairie (1), il fut écrit à Montréal, terminé en juillet 1943. Et si l'auteur l'écrivit au Canada, pendant les rares loisirs que lui laissent ses études de médecine à l'Université de Montréal, il lui fallut naître en Argentine, de parents français, pour venir échouer sur nos bords après avoir conquis de haute main son baccalauréat au lycée français de New-York. Mais qu'il intrigue encore davantage, c'est la connaissance que possède l'écrivain de l'histoire si belle de la belle France, entre 1407 et 1461 ou environ, et sa parfaite aisance à manier l'ancienne langue, inattendue et archaïque, du pays de ses lointains ancêtres. Cette langue, Mlle Michelin l'écrit avec bonheur et vigueur, avec une sûreté de touche que lui peuvent envier nombre d'ouvriers de la plume,

blanchis sous le harnais. Ses récits sont de ceux qui se rapprochent des *Contes de la Vierge*, des *Tharand*, d'un charme si prenant. Si Mlle Michelin n'est pas mieux connue, elle l'est par son livre, où elle nous fait connaître, et nous fait aimer, ce qu'elle écrit moins bien. Ce n'est point la mince réussite chez une jeune personne à ses débuts littéraires, et d'autant plus remarquable que l'étudiante vécut surtout hors de France depuis qu'elle respire: Argentine, Etats-Unis, Canada. Il y a chez nous des écrivains qui se sentent détailler de honte, s'ils prennent la peine de parcourir *Les Riches heures* de Marcelle Michelin. Mais ces *Riches heures* les alderont eux-mêmes à s'enrichir, et le risque vaut d'être couru.

Qu'on veuille croire que nous n'exagérons rien. Nous nous défendons aussi de tout enthousiasme de mauvais aloi. Qu'on juge plutôt par des exemples, dont nous avons l'embaras du choix. Dès la première page de son premier conte, l'auteur présente deux jeunes sœurs, "avec leurs cheveux lisses et pâles, lumineuses comme des fils d'or sous une guilpe échan-crée, leurs cottes rondes à la por-

tugaise semées de mouchetures d'hermine, la jeannette vermeil au corsage, et leurs livres-d'heures à gros fermoir d'écaillé..." Et cette autre vision: "Elles se parèrent avec recherche, comme pour la foire de Geneset le dimanche des rameaux, en pampilles d'argent figurant des alouettes, les mains cachées dans une fourrure de petits gris." Et ce tableau, à propos d'un enfant: "En été, il se couchait à leurs pieds, dans les jupes odorantes étalées sur la dalle grise, et un rameau de merisier frappait galement contre les mineaux assombrés par le lierre." Il y en a comme ça à chaque page, d'un paragraphe à l'autre. Le vocabulaire peut paraître difficile à plus d'un, mais qui niera la dextérité ou le goût de l'écrivain? Savourons encore ce croquis: "Les chanoines prébendés de la cathédrale Ste-Croix s'occupaient sur leurs stalles de chêne, dans les ombres violettes du choeur." Ou cet instantané de guerre: "On maintint une stricte discipline pour se ménager les populations. Ainsi, la soldatesque payait son écot, ne tuait point les oies, n'emportait point les moutons, n'embranchait point les files." Marcelle Michelin possède à un haut degré l'art de s'exprimer. Il n'y a chez elle ni hésitation, ni délayage, ni enflure. Elle est de bonne lignée. Que la médecine ne la détournât point de la littérature.

L'Illettré (reproduction interdite)

(1) Brentano's, éditeurs.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Les élèves des cours de dessins fêtent M. Joseph Richer

Prochaines retraites fermées à la Villa Ste-Jeanne d'Arc



Les étudiants et la fierté

par Jacqueline Laliberté

va leur car elle est nécessaire au monde; c'est elle qui le mènera à la lumière. Mais réfléchissons un instant. Entre tous ces chercheurs de vérité, il existe un lieu. Aussi, il est très réel d'affirmer que tous les étudiants du monde sont frères. Dans cette fraternité mondiale quel sera votre rôle, amis de la vérité? Vous devez encourager l'étudiant à être fier de son métier pour qu'il devienne de plus en plus fort et que demain s'élève noble et belle la génération que préparent avec ardeur les jeunes d'aujourd'hui.

Jacqueline LALIBERTÉ, Académie Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Hyacinthe.

St-Barnabé

La situation difficile du monde moderne a permis à une grande puissance de se révéler. Quel est donc ce trésor caché que les temps actuels ont découvert? Certes, ce n'est pas un nouvel engin de guerre; au contraire, il s'agit d'un élément de paix parce que de vérité: une légion jusqu'ici inconnue s'est levée tout à coup. La jeunesse qui avait vécu dans l'ombre, inconsciente de sa valeur, s'est enfin rendue compte que le monde avait besoin de son concours. Les jeunes connaissent donc leur responsabilité. Ils ont compris que c'est par eux et eux seuls que demain sera l'écho d'aujourd'hui. N'est-ce pas l'avec des mains jeunes que l'on bâtit? Et c'est pourquoi, ils sont fiers de leur beau métier d'étudiants. Leur fierté, c'est ça: compréhension exacte de leur valeur, qui les pénètre de noblesse et de courage.

Lundi de Pâques, M. et Mme Henri Girouard recevaient un groupe de parents et d'amis. On y remarquait M. Xiste Leblanc, M. et Mme Orlin Larivière, Georges Morin, de S-Hyacinthe, Joseph Leblanc, Valmore Brodeur, Ernest Leblanc, Roméo Richard, Sainte-Rosalie, Albert Leblanc, Georges Leblanc, Georges Beaudry, Saint-Hyacinthe, Hervé Girouard, Mlle Gabrielle Leblanc, Hélène Morin, Marie-Claire Girouard, Thérèse Cloutier, Emilienne Leblanc, Armand et Odina Girouard, Marielle Réjeanne, Louise Bonique, Gisèle, Denise, Fernande Leblanc, Jeanne et Gertrude Leblanc, Anne-Marie Riendeau, Léona et Cécile Leblanc, Mireille Brodeur, Thérèse, Mariette, Lise Girouard, M. Raymond et Jean-Paul Girouard, Raymond Lussier, Fernand Cloutier, Wilma Bernard, Rosaire Leblanc, Fabien, Doris Brodeur, Georges-Alain Esmen, Réjean Leblanc, Henri-Louis Leblanc, Henri-Paul Girouard, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Gérard Germain, Ernest Denis, Jean-Noël Girouard, Raymond, Raymond Leblanc.

St-Liboire

Cette fierté est essentielle dans tout métier, toute profession, car autrement on accepte comme une charge, les devoirs quotidiens, comme un fardeau, les obligations journalières.

M. et Mme Raoul Chabot annoncent le mariage de leur fille Blanche, à M. Paul-Henri Lapointe, fils de M. Arthur Lapointe. La bénédiction nuptiale aura lieu samedi matin à Debert, N.E. où M. Lapointe est cantonné.

Le R.P. Pluze, O.P. a commenté lundi le catéchisme préparatoire à la communion solennelle. Une trentaine d'enfants suivent les cours.

M. et Mme Donat Laplante, de Saint-Lambert, M. et Mme Napoléon Paré, de Saint-Valérien, chez Mme Alphonse Bouvier.

Un rêve qui se réalise

L'an dernier, les fervents de l'Hostie manifestèrent leur dévotion dans un congrès eucharistique. Cette année, les fervents de l'école célèbrent leur beau métier dans un congrès étudiant. Qui osera contester la puissance de cette fierté jeunesse? C'est justement l'appréciation de leur beau métier qui fait la force des étudiants. Depuis une décennie, les étudiants ont compris davantage que, sans eux, demain n'existe plus. On a-tu préparé ta carrière divine, prêtre de l'Église, si ce n'est sur les bancs de l'école? On a-tu préparé ton brillant avenir, homme de loi, serviteur de la justice, sinon incliné sur tes livres d'étude?

Montréal. — Le rêve de tous les jeunes fermiers vient d'être réalisé. Désormais, les Télégraphes du Canada National se serviront d'une machine qui peut creuser un trou de poteau à six piols de profondeur, en moins de trois minutes. De plus, cette machine pose le poteau à l'angle désiré dans le trou et au besoin arrache le vieux poteau quand il est nécessaire de le déposer. La nouvelle machine est montée sur un tracteur à chenilles actionné par un moteur Diesel. Elle permet à une équipe de trois hommes de poser un mille de poteaux en une seule journée, ce qui prenait autrefois cinq jours à une équipe de huit hommes.

Une recette de jus de citrons qui chasse les douleurs rhumatismales

Si vous souffrez de douleurs rhumatismales, asthétiques, essayez cette recette: elle est simple et peu dispendieuse. Procurez-vous un paquet de RU-EX, chez votre pharmacien. Mélangez le contenu avec une pinte d'eau, ajoutez le jus de 4 citrons. C'est facile et plaisant.

Vous n'avez besoin que de 2 cuillerées à table, deux fois par jour. Souvent après 48 heures, voir le soir même, de splendides résultats sont obtenus. Si les douleurs ne sont pas soulagées et que vous ne vous sentez pas mieux, la prescription RU-EX ne vous coûtera rien. Votre argent vous sera remis si vous n'obtenez pas les résultats désirés.

RU-EX est recommandé et est en vente à la

Pharmacie Paul Lanctôt, Saint-Hyacinthe

ON DEMANDE hommes et femmes entendant dur

Pour faire une expérience simple et sans risque. Si vous êtes temporairement assourdi, ennuyé par des bruits bourdonnants dans la tête, dû à la circulation ou coagulée, faites l'expérience de la Méthode Aurine à la maison, que tant de gens proclament comme celle qui leur a rendu l'ouïe facile. Vous entendrez sûrement mieux après avoir tenté cette expérience facile. Sinon, votre argent vous sera remis sans délai. Procurez-vous aujourd'hui même le Baume Aurine pour les oreilles. En vente à la Pharmacie Lanctôt, Saint-Hyacinthe.

La confiance, c'est la plus grande force de l'homme. Confiant dans son mérite, il produit des actes sobres, élevés et surtout audacieux, intrépides. Fiers de leur métier, les étudiants ont de plus en plus le désir de savoir, de connaître pour s'élever, afin d'élever le monde vers la vérité. Quand ils connaîtront plus, ils aimeront mieux ce qui les entoure parce qu'ils sauront ce que vaut chaque chose et, armés de leur connaissance ils seront prêts à faire face à la vie.

Peut-être quelqu'un voudra-t-il dresser devant l'étudiant cette objection qu'il n'a aucune raison d'être fier. Il nous sera facile de le défendre. On considère comme très utiles, les chercheurs d'or, les explorateurs de toutes sortes qui apportent au monde, des richesses nouvelles. L'étudiant, lui, est un chercheur de science; c'est par lui que le monde s'achemine de jour en jour vers la vérité. La science se développe sans cesse, elle fait chaque année des progrès marquants. Et, plus un homme est instruit, plus il est près de la vérité. Or, la vérité, c'est Dieu. C'est donc vers le maître Tout-Puissant que l'étudiant dirige le monde.

Le menuisier, lui, travaille le bois. De cette substance amorphe, il en vient à faire les objets les plus commodes. Sans doute, il est utile à la société, mais il n'en reste pas moins vrai qu'il travaille sur une matière inerte.

Venons-en au médecin. C'est très grand, très élevé, en effet, de soulager le corps, de redonner la vie à celui qui semblait déjà mort. Cependant, l'oeuvre médicale est corporelle tandis que l'étudiant tend au perfectionnement de son âme et de ses facultés. Par l'étude, il développe son intelligence, il affermit sa volonté et forme son cœur. Existe-t-il un métier plus noble?

A sa famille, l'écolier peut se rendre utile. Le père y apporte le pain quotidien, la mère donne l'éducation à ses fils, les enfants qui travaillent apportent une aide précieuse. Pourquoi l'étudiant, lui, n'apporterait-il pas la science? A l'école, il apprend à mieux connaître la vérité. Cette vérité, il y a obligation pour lui, de la transmettre à sa famille et, par suite, à la société.

La société est une réunion de personnes qui travaillent à un but commun. Les étudiants forment donc une société, eux aussi. Cette société est même essentielle au bien commun. C'est en eux que réside demain, cette puissance cachée. La classe étudiante est une

Réunion des Anciens de S.-Césaire samedi

Les anciens de Saint-Césaire sont invités à assister à l'assemblée générale des Cercles de Saint-Césaire du Canada et des États-Unis, qui aura lieu samedi soir, 14 avril, à huit heures précises, au numéro 3437 ave du Parc, Montréal.

Saint-Marcel

M. l'abbé Hector Bernard, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est venu passer les vacances de Pâques au presbytère. Dimanche nous avions le plaisir de l'entendre chanter la grand'messe.

—En visite chez M. Robert Nadeau, M. et Mme René Leclerc, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. H. Laplume, M. et Mme L. Ferron, de Sorel.

—Chez M. Odilon St-Martin, M. et Mme L. Lavallée, de Montréal.

—Chez M. Wilfrid Lambert, Mlle Léonie Lambert, de Saint-Hyacinthe.

St-Valérien

—Un certain nombre de parents et amis se réunissent dimanche dernier à Saint-Valérien, chez M. Ernest Leclerc. On remarquait parmi eux Mlle Marielle Leclerc, de Saint-Hyacinthe; Mlle Florianne Leclerc, Clarisse et Jacqueline Deslandes Thérèse et Gertrude Goderre, Marie-Anges, Florence et Cécile Brodeur, de Saint-Valérien; MM. Sylvio, Lionel et Noël Leclerc; Roland et Jean-Paul Champigny, Maurice et Roland Thibault, Roger Daviau, Albert Brodeur, Marcel Auclair, Hervé Goderre, Georges Paré, Gaston Brunelle, Paul Gaucher, Germain Deslandes; M. et Mme Oscar Deslandes Mlle Gisèle et Réjean Deslandes; Lucien Favreau, ce dernier de Roxton Pond.

—La famille Adélaïde Adam a reçu Mlle Marie-Paule Adam de Saint-Dominique, Mlle Germaine et Fernande Larocqué, Mlle Gilberte Guilbert, de Saint-Valérien, MM. Jean Robert et Fernand Dupont, de Saint-Liboire, Conrad Lapalme, de Saint-Dominique, Robert Larocqué, de Sainte-Hélène, Laurent, Guy Leclerc, de Saint-Valérien.

Remerciements

La famille William Dubuc, de cette ville, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Jules Dubuc, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

La famille Antoine Comtois, de cette ville, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Ovide Comtois, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit, et particulièrement les communautés religieuses, la Philharmonique, le Corps de Police et le public en général.

M. Joseph Richer, de Saint-Denis-sur-Richelieu, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de sa soeur, Mlle Fébronie Richer, décédée le 11 mars, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

—Chez M. Arthur Belhumeur, Mlle Simone Belhumeur, de Saint-Hyacinthe.

—Chez Mme Thérèse Ménard, sa fille, Mlle R. Ménard, de Louguet.

—MM. Gaston Ménard et Jules St-Martin passent quelques jours à Saint-Jean-Baptiste.

A VENDRE
Magnifique ameublement de chambre, antique, avec dessus de granit rose et glace bleue; rampe d'escalier et poteau d'escalier en merisier tourné. S'adresser au Courrier.

A VENDRE
Plants de framboisiers certifiés, variétés Herbert, d'après la loi provinciale de protection des plantes contre les insectes et maladies. Prix, \$8. le cent, livraison chez le vendeur seulement. Se présenter chez M. Isidore Salvall, S-Nazaire d'Acton, tél. rural. 27a



A.-M. VIGNEAU
Vente et réparation de machines à coudre usagées.
Le seul endroit où vous pouvez procurer les parties pour toutes les marques.
Point d'ourlet — Hemstitching fait promptement et satisfaction assurée.
1823, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe

A VENDRE

Plants de framboisiers certifiés, variétés Herbert, d'après la loi provinciale de protection des plantes contre les insectes et maladies. Prix, \$8. le cent, livraison chez le vendeur seulement. Se présenter chez M. Isidore Salvall, S-Nazaire d'Acton, tél. rural. 27a

J'ai toujours en main des moteurs électriques de 1/4 à 3 forces pour usage général.
Le moteur "LELAND" est excellent pour l'usage de la ferme pour pomper l'eau, pour banc de scie, laveuse électrique etc.
Adressez-vous au nouveau **MAGASIN BELANGER** En face de la Station de police.
1220, rue des Cascades Tél. 21w Saint-Hyacinthe

POUSSINS À VENDRE

Avec l'acquisition d'un nouvel incubateur Steamliner, 66,000 oeufs, nous sommes en mesure d'exécuter les commandes de nos nombreux clients. Nous avons le plaisir d'offrir trois catégories de volailles:

- 1-Poussins P.R. barrés, classe A.
- 2-Poussins Hybrides, classe A.
- 3-Dindonneaux.

Voici quelques points que nous mettons en pratique en vue d'améliorer nos basses-cours:

- 1—Une sélection rigoureuse au point de vue type, conformation, pesantier.
- 2—Les oeufs uniformes de 24 onces et plus la dizaine sont mis en incubation.
- 3—Sujets exempts de diarrhée blanche, épreuve faite par un médecin vétérinaire approuvé par le ministère.
- 4—Cochets R.O.P. à la tête de tous nos troupeaux.
- 5—Hygiène et propreté dans les basses-cours de nos coopérateurs.

Demandez notre liste de prix.

COUVOIR COOPÉRATIF CERTIFIÉ

THOMAS MARCHESSAULT, gérant
Saint-Antoine, Co Verchères. 300

A VENDRE
Commerce situé à Saint-Hyacinthe. Fabrication de marchandises vendues dans les gros. Outillage complet. Profits annuels, \$2,000. Le tout à vendre \$4,000. comptant. S'adresser par lettre à C.P. no 2, Saint-Hyacinthe.

NYAL Creophos

Favori depuis 50 ans. Creophos soulage rapidement les rhumes opiniâtres et les toux dues au rhume, aux affections bronchiques et asthmatiques. Un tonique efficace pour toute l'année durant. Creophos possède une triple valeur: Prenez-le pour éviter les rhumes—ou pour un soulagement au cours d'un rhume ou comme tonique à la suite d'un rhume.
Format Familial Flacon \$1.00
Vendu seulement par le Pharmacien Nyal

VENDEZ SEULEMENT PAR votre pharmacien Nyal

JE SALUE TON PAIN DELICIEUX



"MOI, JE SALUE LA LEVURE ROYALE!"

Donne un pain savoureux qui vous attire des compliments

TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTEGE L'ACTIVITE

Les élèves du cours de dessin, à l'École Technique, se réunissent, dimanche dernier, à l'atelier de leur professeur, M. Joseph Richer, pour clôturer les cours.

Les prochaines retraites fermées à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc auront lieu aux dates suivantes: du 13 au 16 avril, jeunes filles, R.P. Martineau; du 16 au 19, élèves de Pensionnats, M. l'abbé Salvall; du 20 au 23, demoiselles, M. l'abbé Salvall; du 23 au 26, dames R.P. Plamondon, et du 27 au 30 avril, préparation au mariage, R.P. Martineau. Pour toute inscription, s'adresser à la directrice des retraites, Tél. 1046, et l'avertir au plus tôt si l'on est empêchée de prendre part à la retraite.

St-Aimé

M. Lucien Cloutier s'est porté acquéreur de la maison de M. H. Lambert. M. Roland Lanoue a acheté celle de M. Georges Bernard.

—Le R. P. Yvon Ferland, S. J., visitait sa soeur religieuse, au couvent de Saint-Aimé.

—M. Philippe Parenteau, de l'armée canadienne, de Terre-Neuve, est venu en congé chez son épouse.

—M. et Mme Josaphat Paulhus, de Montréal, et leur fille, Huguette, ont passé quelques jours chez M. Hormidas Mathien et Mme Philippe Joyal.

—Mme Maurice Pelletier est de retour d'un long séjour aux États-Unis, chez des parents.

—M. et Mme Emile Ponthibault, de Sorel, ainsi que leur fils, Jean, ont rendu visite à leurs filles, Micheline et Monique, pensionnaires au couvent.

—M. et Mme Wilfrid Chicoine, de Rigaud, étaient de passage à Saint-Aimé dimanche dernier.

Ste-Hélène

—Voici la liste des premiers de classe du couvent dirigé par les religieuses de Saint-Joseph 6e année, Marie-Claire Petit; 7e, Hercule Laramee; 8e, Cécile Hébert; 9e, Thérèse Barnabé; 4e, Pierrette Chabot; 3e, André Goulet; 2e, Claude Hébert; 1ère Germain Fontaine.

—En visite chez M. Gérard Verte-feuille, M. et Mme Laurent Verte-feuille et leur famille de Sainte-Rosalie.

—Chez M. Saint-Jacques M. et Mme Ernest Benoit de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Pierre Savoie, M. Raymond Savoie de Drummondville.

—Chez M. Toussaint Forest, M. et Mme Ernest Benoit, Mlle Eva et Antoinette Benoit et M. Desnoyers, de Saint-Hyacinthe.

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

LES E.U. HONORENT UN HÉROS CANADIEN



M. Edwin C. Kemp, consul des États-Unis à Halifax, vient de remettre à Édouard Mack Wilson, 25 ans, employé comme sans-filiste par l'Air-Canada à Halifax, N.E., la Mariner's Medal de la United States War Shipping Administration pour héroïsme en mer.

Le sans-filiste Wilson et un compagnon, par leur présence d'esprit, ont réussi à naviguer une chaloupe de sauvetage dans laquelle se trouvaient six survivants du navire "Priar Rock" qui a été torpillé et coulé le 13 janvier, 1942, alors qu'il était en route pour la Russie. Il y avait dix-neuf hommes dans la chaloupe et treize moururent. Wilson a perdu les deux jambes à la suite des cinq jours qu'il passa en mer.

En lui remettant la médaille en présence de hauts personnages des États-Unis et de la Marine Royale canadienne, le consul Kemp lui a écrit une lettre de M. E. S. Land, adminis-

trateur de la United States War Shipping Administration rappelant l'acte d'héroïsme de Wilson et disant: "Vous avez donné tout à la cause pour laquelle nous combattons. Permettez-moi de vous exprimer la vive sympathie de mon pays et sa gratitude pour votre dévouement et votre sacrifice".

Le sans-filiste Wilson qui habite à Forest, Ont., commença à étudier la radiophonie le 13 janvier, 1941, après avoir été refusé par l'aviation et la marine à cause de sa mauvaise vue. A la même date, l'année suivante, il était torpillé. A sa sortie de l'hôpital, il entra au service d'Air-Canada comme membre du personnel des communications et fut stationné à Moncton et à Halifax. De gauche à droite: le sans-filiste Wilson, V. J. Bahorich et E. C. Kemp, consul des États-Unis.

P A T T E N T I O N

Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs

La MAISON BELANGER est heureuse de venir vous offrir ce qu'il y a de plus nouveau pour votre cuisine, un nouveau "POELET-CABINET" d'avant la guerre. Il y a longtemps que le public en général le désire. Il est reconnu que la MAISON BELANGER est toujours la première à vous offrir ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur dans la ligne de poèles et fournaies.

Vous êtes cordialement invités à venir visiter notre NOUVEAU MAGASIN qui est des plus modernes. Vous y trouverez un bon choix de nouveaux poèles et fournaies. Nous avons aussi un bon choix de brûleurs à l'huile pour installer soit dans votre poêle ou votre fournaise.

Une visite vous convaincra en vous rendant

au

NOUVEAU MAGASIN BELANGER

EN FACE DE LA STATION DE POLICE W. LANDRY, REP.
1220 RUE DES CASCADES ST-HYACINTHE TEL. 21

NOUVELLES DE LA RÉGION

Ste-Madeleine

—MM. les abbés Etienne Blanchard de Montréal, et Gérard Blanchard de Saint-Hilaire de passage à Sainte-Madeleine, dernièrement.

—Le jour de Pâques à l'établissement de M. Léo Benoit: Mlle Hermine Blanchard, M. et Mme Maurice Blanchard leur fils Lilliane, M. et Mme Rosario Blanchard, Lucile, Gilles et Jacques Benoit, M. et Mme Jean Beauregard, de Marieville, et leurs enfants.

—Mme Joseph Petit, de Saint-Joseph d'Alma est arrivée demeurer chez sa soeur Mme Henri Benoit.

—M. Jean-Marie Jodoin, de Québec, dans sa famille.

—Mme Etienne Gobeil M. et Mme Lévis Larose et leur fils Thérèse, tous de Montréal, en visite chez M. et Mme R. Jodoin.

—M. et Mme Adélaré Fréchette recevaient à Pâques M. et Mme Raoul Laventure, M. et Mme Léonard Létourneau, M. et Mme J.-B. Létourneau, M. et Mme Georges Fréchette, Mme Osa Authier et sa fille tous de Montréal, M. et Mme Gérard Bousquet et leur fils Normand, de Valleyfield, M. et Mme Hervé Chabot, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Joseph Chapdelaine et leur famille, MM. Camille, Laurent, Léonard Létourneau, Mlles Cécile Létourneau, M. et Mme Paul-Emile Fréchette, tous de Sainte-Madeleine et Mlle Cadieux d'Ottawa.

—Mme Adélaré Fréchette passe quelques jours à Montréal, chez ses parents.

—M. et Mme Gérard Bousquet, ainsi que M. et Mme Georges-Etienne Bousquet, de Valleyfield, passent la fin de semaine chez M. et Mme Ovide Bousquet.

—Mlle Françoise Guertin et Mme Joseph Deguire se rendirent à Ottawa, à Pâques, visiter leurs sœurs au monastère de la Visitation.

—M. et Mme Hervé Beauregard, de Montréal, ainsi que M. Paul Lague chez le Dr Lague.

L'Ange-Gardien

—A M. et Mme Arthur Lapalme, un fils baptisé Jean-François-Germain. Par. et mar. M. et Mme Hor-midas Lapalme, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Adèle Lapalme, tante de l'enfant.

—A M. et Mme Louis Caron, un fils baptisé Laurent-Jacques-Pierre. Par. et mar. M. Roger Houle et Mlle Gertrude Houle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse garde Desro-siers.

—L'abbé Georges-Etienne Phaneuf, du Séminaire de S.-Hyacinthe, et Mlle Lucienne Cabana, de Montréal au presbytère, chez M. le curé G.-A. Phaneuf.

—M. et Mme Guy Frégeault, de Montréal, chez le notaire et Mme Paul Rinfret.

—M. Paul Lajoie, du Séminaire de Saint-Jean chez ses parents.

—Mlles Monique et Claire Paquette, de l'École Normale de S.-Jean, chez leur frère M. Eddy Paquette.

—MM. Gilles Marchand et Malo du Séminaire de Saint-Hyacinthe, dans leurs familles.

—MM. Jacques Messier et Grenier, du collège Saint-Césaire, dans leurs familles.

—Mlle Thérèse Larocque, de Montréal, chez sa mère.

L'assurance chômage et ses bénéfices

Ce que représente l'assurance-chômage, si l'on perd son emploi.—Fonctionnement de la loi d'assurance-chômage.—Détails à connaître.

M. Roméo Forbes, directeur de l'assurance-chômage à Saint-Hyacinthe, nous communique l'article ci-après, susceptible d'intéresser tous les travailleurs de la région:

Le gouvernement fédéral adopta le système de l'assurance-chômage obligatoire dans le but de prévoir que les employés qui deviendraient chômeurs involontairement puissent être assurés d'une prestation hebdomadaire pendant au moins une période limitée. Deux millions et demi de Canadiens tombent actuellement sous cette loi et versent conjointement avec leurs employeurs et le gouvernement les contributions qui alimentent la caisse. Le gouvernement conserve cette caisse en fideli commis et celle-ci sert à payer les prestations aux personnes qui y ont droit.

Il faut noter immédiatement que seules les prestations d'assurance peuvent être payées à même cette caisse. Les frais d'administration de la Commission et les autres dépenses ne peuvent aucunement être payés. Ils sont en fait défrayés par le gouvernement au moyen d'octrois annuels.

Tous les salariés du Canada tombent actuellement sous cette loi à moins qu'ils ne travaillent dans un emploi spécifiquement excepté par les règlements de la Commission d'Assurance-chômage, ou que leurs salaires dépassent \$2,400 par année. C'est dire que la majorité des travailleurs canadiens sont protégés par cette mesure sociale.

Ces salariés sont actuellement divisés en huit groupes et d'une façon générale le montant du chèque de paie hebdomadaire sert à déterminer la classe des contributions. Celles de l'employé vont de .12 par semaine dans la classe 1 jusqu'à .30 dans la classe 7, cette dernière étant la plus élevée, et l'employeur est autorisé à déduire la contribution de l'employé du salaire de ce dernier. Les contributions de l'employeur vont de .21 dans la classe 1 jusqu'à .27 dans la classe 7. Notons ici que l'employeur paie la plus forte des deux contributions dans le cas des petits salariés tandis que sa part est moins élevée lorsqu'il s'agit des classes de contributions supérieures.

Cet argent, la Commission d'Assurance-chômage le retourne à l'assuré quand il fait une demande de prestation.

L'on se demande parfois quel est le montant et la durée des prestations auxquelles a droit un ouvrier qui perd son emploi. Le montant des prestations s'établit sur le montant des contributions. C'est une règle proportionnelle. Cette prestation hebdomadaire se base sur la moyenne des contributions versées durant les deux années antérieures à la demande; cette moyenne se multiplie par 34 pour un célibataire, par 40 pour une personne mariée ou un travailleur qui a des personnes à sa charge.

La durée des prestations s'établit également d'après une règle proportionnelle. L'assurance-chômage paie des prestations à un assuré pendant 1/5 du nombre de jours pour lesquels il a payé des contributions durant les cinq années précédentes, moins 1/3 du nombre de jours pour lesquels il a reçu des prestations durant les trois années précédentes.

La Commission d'Assurance-chômage a toujours fait honneur à ses obligations, mais il faut se souvenir qu'elle n'est pas une assurance-maladie, et que, de ce fait des prestations ne peuvent être versées à un assuré s'il est malade, même si alors il est chômeur. C'est là une application de la troisième condition statutaire qui stipule qu'un chômeur qui demande des prestations doit être capable et en état de travailler.

Pour retirer des prestations, un assuré doit en faire la demande. Il doit, dès qu'il perd son emploi, s'enregistrer pour du travail à son bureau local et y déposer son livret d'assurance. Si le bureau de placement n'a pas pour lui d'emploi approprié, le fonctionnaire proposé à l'assurance lui fera remplir les formulaires nécessaires, et ses prestations lui seront payées comptant par chèque ou par bon. Le préposé à l'assurance lui laissera savoir à quel moment et sous quelle forme ses prestations lui seront payées.

La Commission d'Assurance-chômage exige que le sans-travail remplisse quatre conditions statutaires avant de toucher les prestations auxquelles il a droit:

- 1.—Que les contributions aient été acquittées à son égard pendant qu'il était adonné à un emploi assurable au moins cent quatre-vingt jours durant les deux années qui précèdent immédiatement la date à laquelle est faite une revendication de prestation;

L'exposition régionale, du 6 au 9 août

La Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe tiendra sa douzième exposition régionale les 6, 7, 8 et 9 août prochain.

L'Exposition est ouverte aux comtés de Saint-Hyacinthe, Verchères, Chambly, Richelieu, Rouville et Bagot. Ilares sont les expositions régionales, dans cette province, qui ont pris une ampleur comparable à celle de notre ville. De fait, malgré la guerre, alors que toutes les autres expositions régionales furent abandonnées, celle de Saint-Hyacinthe n'a cessé de s'améliorer et de prendre cha-

que année une importance grandissante.

Ce qui caractérise cette exposition, et explique sa survivance en dépit des difficultés occasionnées par la guerre, ce furent son caractère essentiellement agricole et l'intérêt sincère des visiteurs pour les choses de la terre.

Au point de vue industrie animale, l'exposition ne peut pas être mieux équilibrée. Toutes les races bovines y sont représentées. La qualité et le nombre des sujets se comparent avantageusement à ceux de la grande foire provinciale. Les éleveurs des diverses associations régionales se font un devoir de concourir comme groupe, stimulant ainsi l'intérêt et l'ambition au sein de chacune. L'ensemble des sujets présente un tableau qui illustre l'avancement et la perfection de nos races laitières. Les sujets croisés dénotent également un souci constant d'amélioration chez la masse des éleveurs.

L'an dernier, l'exposition régionale a payé \$6,000 en prix et fait des travaux de construction et de nivellement de terrain pour \$10,000.

Roxton Falls

—M. et Mme Roland Brais de Drummondville et leurs enfants en visite chez M. et Mme Cyrille Brais et chez M. et Mme Thomas Arcouette.

—M. l'abbé Gérard Beauregard, d'Iberville et sa soeur Mlle Léonie Beauregard, de Montréal, ont passé la fête de Pâques chez leur mère Mme Léon Beauregard.

—M. François Lévesque, du collège de Saint-Jean en vacances de Pâques chez ses parents le notaire et Mme G.-N. Lévesque.

—M. et Mme Rodrigue Fauteux et leurs enfants Micheline et Andrée, chez Mlle Clovis Fauteux.

—Mlle Thérèse Lévesque, g.m.g. de Montréal, et sa soeur Mlle Jeanne, de Saint-Hyacinthe, en visite chez leurs parents, le notaire et Mme X.-N. Lévesque.

—M. et Mme Alphonse Bombardier et leurs enfants ont passé la fête de Pâques chez des parents à Valcourt.

—M. et Mme Alphonse Laforge, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Wilfrid Desparts et chez M. et Mme Lionel Girardot.

—Mme Jules Simays, de Burlington, Vt., a rendu visite à sa soeur Mme Phyllis Laplante.

—M. M. et Mme Hermas Gingras, une fille baptisée Marie-Des-Neiges-Mireille. Par. et mar. M. Lionel Gingras de Racine, et Mme Nellie Choynière, de Valcourt, oncle et tante, de l'enfant.

St-Marc

A l'occasion de la fête de Pâques, le R. P. Calixte Préfontaine, c.s.v., de passage dans sa famille, donna le sermon de circonstance.

—M. et Mme Amédée Archambault, de Lowell, Mass., en visite chez leur tante, Mme Ludger Vary.

—Mlle Lucille Fontaine, institutrice à Saint-Mathias, dans sa famille pour le congé de Pâques.

—Des cours d'art culinaire sont donnés cette semaine aux dames de la paroisse par Mlle Claire Nadeau, instructrice du ministère de l'Agriculture.

—M. Ducharme Noël est parti pour Saint-Jérôme, Lac Saint-Jean, où il est nommé ingénieur divisionnaire pour le ministère de la Voirie.

—Le R. F. Boisselle, c.s.v., en visite chez ses parents de Saint-Marc.

—Sœur Saint-Gatien, des SS. S. Joseph de Saint-Hyacinthe, est venue visiter son père, M. Antoine Gatien, assez gravement malade.

—Mlles Gatiane et Cécile Fontaine étaient à Saint-Marc pour les vacances de Pâques.

—Chez M. Aimé Blanchard, dimanche, M. A. Vinet et son fils, de Montréal, Mlles Suzanne, Marcelle, Ruth Blanchard, de Montréal.

—MM. Roland et Candide Lebrun en visite chez leur frère.

—Mlle Jeannine Charron à Montréal pour la semaine.

St-Antoine

A M. et Mme Fernand Demers est né un fils, baptisé Joseph-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme s'enregistrent pour du travail à son bureau local et y déposent son livret d'assurance. Si le bureau de placement n'a pas pour lui d'emploi approprié, le fonctionnaire proposé à l'assurance lui fera remplir les formulaires nécessaires, et ses prestations lui seront payées comptant par chèque ou par bon. Le préposé à l'assurance lui laissera savoir à quel moment et sous quelle forme ses prestations lui seront payées.

La Commission d'Assurance-chômage exige que le sans-travail remplisse quatre conditions statutaires avant de toucher les prestations auxquelles il a droit:

- 1.—Que les contributions aient été acquittées à son égard pendant qu'il était adonné à un emploi assurable au moins cent quatre-vingt jours durant les deux années qui précèdent immédiatement la date à laquelle est faite une revendication de prestation;

La Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe, Verchères, Chambly, Richelieu, Rouville et Bagot.

La Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe tiendra sa douzième exposition régionale les 6, 7, 8 et 9 août prochain.

L'Exposition est ouverte aux comtés de Saint-Hyacinthe, Verchères, Chambly, Richelieu, Rouville et Bagot. Ilares sont les expositions régionales, dans cette province, qui ont pris une ampleur comparable à celle de notre ville. De fait, malgré la guerre, alors que toutes les autres expositions régionales furent abandonnées, celle de Saint-Hyacinthe n'a cessé de s'améliorer et de prendre cha-



La Farine Regal se vend en sacs de 98, 49 et 24 livres et en sac pratique de 7 livres avec poignée.

Vous aussi pouvez avoir des GÂTEAUX PLUS BLANCS, PLUS LÉGERS

LES farines diffèrent énormément! Constatez-le vous-même! Prenez votre recette favorite... la farine en est l'ingrédient basique—la clé de sa réussite.

Essayez votre "meilleure recette" avec de la farine ordinaire. Puis, essayez-la avec de la Farine Regal! Remarquez comme vos gâteaux sont

plus blancs, plus légers et plus uniformes, comme ils sont délicieux et veloutés.

La Farine Regal étant de qualité uniforme, il est facile aux cuisiniers novices comme aux cordons-bleus de faire immédiatement de la bonne pâtisserie. Achetez un sac pratique de sept livres de Farine Regal et faites-en l'essai aujourd'hui!

ESSAYEZ CES PETITS GÂTEAUX SECS À LA REGAL

1/2 tasse de shortening 1/4 tasse de FARINE REGAL
1/2 tasse de sucre 1 c. à thé de vanille
1 œuf bien battu raisins secs, noix, ou fruits confits

Crémiez le shortening, ajoutez le sucre, l'œuf, la farine, et la vanille. Faites tomber du bout d'une cuiller, en petites portions, sur une

plaque beurrée, à deux pouces d'intervalle. Aplatissez-les avec un couteau trempé dans l'eau froide. Décorez avec des noix ou des fruits, au goût, et faites cuire vivement dans un four à environ 375 degrés. Légers et délicieux!



UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE LA NATURE

LA FOURMI CHAMPIGNONNISTE

FERMIERS COLLECTIFS DE L'EMPIRE DES FOURMIS, CES PETITS INSECTES DU HONDURAS RAMASSENT DES FEUILLES QUI FOURNISSENT L'ENGRAIS À LEURS PLANTATIONS SOUTERRAINES DE CHAMPIGNONS. DE LEURS PATTES MINUSCULES, ILS CONSTRUISSENT ET NIVELLENT DES ROUTES LARGES DE TROIS POUCES PAR LESQUELLES VOYAGENT LEURS HORDES DE MOISSONNEURS DE FEUILLES. CES FEUILLES SONT ENSUITE MASTIQUÉES ET SONT ENTASSÉES DANS LEURS JARDINS AFIN DE SERVIR D'ENGRAIS À LEURS FERMES DE CHAMPIGNONS.

"L'ON RÉCOLTE CE QUE L'ON SEME"

NOUS NE SAURONS JAMAIS SI LES FOURMIS CHAMPIGNONNISTES ONT UN LANGAGE DISTINCT MAIS SI ELLES POUVAIENT NOUS PARLER ELLES NOUS DIRAIENT QUE LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE SONT COMME DES CHAMPIGNONS. ELLES NOUS INCITERAIENT À EN ACHETER ET À LES CONSERVER.

PUBLIÉE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

LA BRASSERIE Frontenac LIMITEE



ORGANISEZ VOTRE CONFORT

L'agrément, la fierté, et le confort que procurent votre foyer valent la peine d'être prévus avec soin. Toutefois, vous pouvez dès maintenant renouveler le charme et le confort de votre foyer actuel! Facilement, à bon compte, vous pouvez transformer votre intérieur grâce à un agencement agréable de couleurs réalisés avec les Peintures C-I-L convenant exactement à cet usage, et rendant votre demeure plus agréable, plus attrayante. Votre marchand local de Peintures C-I-L est un spécialiste en fait de peintures et leur usage. Il vous aidera volontiers à préparer l'agencement de couleurs qui conviendra exactement à votre maison. Consultez-le au sujet des peintures comme vous demanderiez l'avis de votre architecte sur le plan de votre maison.

- Magasin "Bourgeois" Enrg. 1505, St-Antoine
- LEO GODIN Saint-Damase
 - J.-A. BRODEUR Saint-Simon de Bagot
 - C. LALIBERTE La Providence
 - J.-M. LEMAIRE Saint-Bonaventure
 - HENRI LAPLANTE Sainte-Christine
 - L. LOISELLE Saint-Dominique
 - Z. LEBLANC Saint-Eugène de Grantham
 - R. DERY Sainte-Hélène de Bagot
 - A. PETRIN Saint-Ours de Bonsecours
 - O. DUPHILY Saint-Thomas d'Aquin
 - R. PICARD Upton
 - J.-H. MEUNIER ENRG. Saint-Denis-sur-Richelieu
 - H. MILLETTE La Présentation
 - A. LECLERC Saint-Valérien
 - S. CAMPAGNA Acton Vale
 - W. FLAMONDON Sainte-Madeleine

NOUVELLES DE LA RÉGION

St-Valérien

Saint-Paul

Derniers prix du marché

—M. l'abbé Charles Minette, de Timmins, Ont., était parmi nous dimanche dernier. Il visita son frère M. Minette.

M. l'abbé Georges Pinsonnault, curé de la paroisse Sainte-Croix, de Haileybury, Ont., est venu la semaine dernière chez son oncle M. Evariste Pinsonnault.

—A M. et Mme Dominique Gingras, une fille baptisée Marie-Simone-Jacqueline. Par. et mar. M. Charles et Mme Florence Laframboise, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Henri Casavant, de Cookshire est venue ces jours derniers chez son frère M. Victor Auger.

—A M. et Mme Emile Tétrault, un fils baptisé Joseph-Claude-Charles-Germain. Par. et mar. M. Charles et Mme Florence Laframboise, oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Lucrèce Tremblay est actuellement à l'Hôpital Saint-Luc, de Saint-Hyacinthe, où elle a dû se soumettre à une intervention chirurgicale.

—A M. et Mme Arthur Harnois, un fils baptisé Joseph-Réal-Gilles. Par. et mar. M. et Mme Amédée Harnois, de Granby, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme S. Gervais, de Chambly, sont venus en fin de semaine, chez M. Sergius Ménard.

—A M. et Mme Jean Ducharme, un fils baptisé Joseph-Alain-Pierre. Par. et mar. M. et Mme J.-B. Gauchet, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Domina Casavant, d'Upton sont venus la semaine dernière, chez leur fils M. Origène Casavant.

—A M. et Mme Roger Goyette, une fille baptisée Marie-Lucille-Ghislaine. Par. et mar. M. Flavien Dupont et Mlle Lucille Goyette, oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Marguerite Martin, de S. Hyacinthe, est venue en fin de semaine chez son père, M. Arthur Martin.

—A M. et Mme Roger Goyette, une fille baptisée Marie-Lucille-Ghislaine. Par. et mar. M. Flavien Dupont et Mlle Lucille Goyette, oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Agnès Handfield, est allée à Montréal, la semaine dernière, visiter sa soeur Mlle S. Handfield.

—Les cours du catéchisme préparatoire à la communion solennelle commenceront lundi 9 avril.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. l'abbé Alfred Lallme, curé de la paroisse à annoncé dimanche dernier la prochaine visite de S.E. Mgr Arthur Douville évêque de S. Hyacinthe, qui sera parmi nous les 17 et 18 mai.

—Lundi soir la partie de cartes donnée au profit des missions de S.E. Mgr Marc Lacroix, de la Bale d'Hudson, a été un franc succès.

—La réunion mensuelle des Tertulaires aura lieu dans notre paroisse dimanche 15 avril.

—On nous annonce les fiançailles ci-après: celles de M. Jean-Paul Bouvier à Mlle Marguerite Girard, de Saint-Rosalie, bénites par M. l'abbé Roger Bouvier, de Granby.

—Une quête fut annoncée par M. le curé pour reconstruction de l'église de Rochebaucourt.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

—M. et Mme Omer Messier, de Saint-Pie, visitaient M. et Mme Eléas Bernier, dimanche dernier.

LA CIRE A PLANCHER HAWES

Préférée dans les Bonnes Maisons depuis des Années

La Cire Favorite au Canada

TAXATION ET PROSPÉRITÉ

"La taxation onéreuse et l'appauvrissement national ont une affinité marquée. D'autre part, c'est la taxation peu élevée qui a contribué à la création du record de progrès sans égal et du niveau de vie très élevé que l'on trouve sur ce continent. Quand la taxation amoindrit l'initiative, elle diminue indubitablement les chances nationales pour la création d'une sécurité économique solide.

"La guerre a, nécessairement, entraîné une taxation qui eût été intolérable en temps de paix. En temps de guerre, les forces destructrices de la taxation sont contrebalancées par la volonté arrêtée des peuples d'avoir la victoire à tout prix. La situation changera entièrement dès que cette anxiété disparaîtra et l'antagonisme public contre des taxes onéreuses augmentera. Aussitôt la fin de la guerre une révision de notre structure fiscale s'imposera.

"La taxation onéreuse est une prime à l'inaction économique."

Extrait du discours prononcé à la 98e assemblée annuelle de la Canada Life Assurance Company par Monsieur A. N. Mitchell, Président.

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 9 avril 1945, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCES

A	18.25
B1	17.85
B2 et B3	17.60
C	16.90
D	16.35
Léger	16.35
Lourd	16.35
Extra lourd, 196-215 lbs.	15.35
Extra Lourd, 216 lbs et plus	13.90
Blessé, à leur valeur	13.60
Demi castrat	15.50-16.00
Truie	15.50-16.00
Verrat	9.00-10.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT

Choix	12.50-13.00
Bon	11.00-12.00
Moyen	9.00-10.00
Commun	7.00-8.00
D'herbe	5.50-6.00

AGNEAUX DE L'ANNEE DERNIERE

Agneaux vendus non classifiés	11.00-11.50
Commun	7.00-9.00
MOUTONS	2.50-6.50

BOUVILLONS

Choix	12.75-13.00
Bon	12.00-12.50
Moyen	11.00-12.00
Commun	7.00-10.00

TAURES

Choix—Type à boucherie	10.50-11.00
Bonne	9.75-10.50
Moyenne	8.00-9.00
Commune	6.00-7.00

VACHES

Choix — Type à boucherie	9.00-9.25
Bonne	8.25-8.75
Moyenne	7.50-8.00
Commune	6.00-6.50
Très com.	4.50-5.50

TAUREAUX

Choix — Type à boucherie	9.00-9.25
Bon	8.00-8.50
Moyen	7.25-7.50
Commun	6.50-7.00

OBUFFS

A-Gros	34½c
A-Moyens	32½c
B	29c
A-Poulettes	25½c
C	22c

BEURRE

Depuis quelques jours, les arrivages de beurre frais ont augmenté considérablement sur le marché de Montréal; par suite du rationnement, la distribution se trouve plutôt limitée. Il en résulte une accumulation assez notable.

La décision de l'Office des Produits Laitiers, suivant l'Ordonnance no 54, d'acheter, au cours d'avril, à un prix de 34½c la livre, fab. Montréal, le surplus de beurre de beurrerie que l'on aurait à lui offrir, permet toutefois de maintenir ce marché stable.

Il faut signaler cependant que cet office n'acceptera que le beurre pasteurisé de première qualité, ne contenant pas plus de 2% de sel, et expédié en pains solides de 56 lbs enveloppés dans du parchemin double rang et placés dans des boîtes de bois neuves.

Nous insistons sur le fait que le beurre d'avril ne devra pas nous être livré, à Montréal, après le 28 avril, afin de nous permettre de le classer, de le peser et de l'offrir à temps à l'Office. Si la livraison ne nous en est effectuée que le 30 avril ou le 1er mai, nous ne pourrions en assurer la remise à ce prix de 34½c la livre, r. à b. Montréal, pour la première qualité.

Lundi matin, le 9 avril 1945, le beurre, no 1 pasteurisé, au gros, était coté à 34½c la livre.

FROMAGE

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stables.

Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

—M. et Mme Ernest Gévry annoncent le mariage de leur fille, Marie-Paule, à M. Jules Nadeau, fils de M. Euclide Nadeau, de Saint-Césaire, et de Mme Nadeau décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 12 mai, en l'église de Saint-Pie de Bagot.

—Depuis quelque temps quelques maisons de Saint-Pie ont changé de propriétaire, M. Olier Grisé a vendu une maison à M. Roland Lussier. Mme François Brière à M. Xavier Martin, de Saint-Hyacinthe. La succession de Mlle Eva Renaud, propriété vendue à M. Ovilus Lapière.

—M. et Mme Napoléon Tanguay, de Saint-Hyacinthe, et leurs filles Aline et Lucienne en visite chez Mme Edouard Labossière dimanche.

—M. D. Vincent, de Montréal, l'invité de M. Jules Nadeau.

—M. Henri Gagnon, de Montréal, visitaient ses parents M. et Mme Joseph Gagnon, dimanche dernier.

—De passage à Saint-Hyacinthe, samedi dernier: M. et Mme Phyllis Laplante, Mlle Gergette et Blanche Laplante également M. Raoul Lagacé, M. Jean-Paul Gagnon et M. Roland Gagnon, tous de S.-Louis.

—M. Ernest Godin, de Sorel a visité Mlle Gergette Laplante en fin de semaine.

—Mlle Gertrude Plouffe et M. Wilfrid Gogin, de Sorel visitaient M. et Mme Arthur Plouffe, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

Richelieu

—Le service anniversaire de M. Dubuc, sera chanté mercredi, 11 avril. Les parents et amis sont priés d'y assister.

—Le service recommandé par l'Union de Prières pour le repos de l'âme de M. Joseph Schiller, sera célébré samedi.

—Les chefs de la J.E.C. du Couvent de Richelieu Mlles Rachel Larivière, Cécile Sorel et Fernande Bienvenue recevaient les directeurs chargés d'organiser la fête du 10e anniversaire de la J.E.C. Mlles Fernande Ostiguy et Alice Lemieux. Le Congrès des Etudiants aura lieu le 19 mai.

Ste-Rosalie

St-Hugues

St-Denis

—Chez M. et Mme Arthur Cabana, Mlle Clémence Cabana, d'Otawa, M. et Mme Louis Cabana de Drummondville.

Un groupe de parents et d'amis se réunissent le jour de Pâques à la cabane à sucres de M. Hector Cournoyer. Les invités étaient M. Charles Bourgeault, M. et Mme Charles Racine et leur fille, Jeannine, de Belœil, M. et Mme Ernest Beaulieu et leurs enfants, de Saint-Hyacinthe, Mlle Anna Lamotte, S. Hyacinthe, M. Réal Boucher, Montréal, M. et Mme Georges Beaulieu et leur fille, Cécile, Saint-Hugues. Le dîner fut pris à la cabane; il y eut du chant et des déclamations. Tous retournèrent enchantés de leur journée.

—A la salle paroissiale, mardi dernier, MM. les agronomes Belle-mare, Paris et Soucy sont venus rencontrer les cultivateurs de la paroisse dans le but de démontrer les avantages de la culture de la betterave à sucre.

—M. et Mme Georges Viau, un fils baptisé Joseph-Guy-Rosalie. Par. et mar. M. et Mme Arsène Lussier, oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Eveline Gauthier est de retour d'un voyage de trois mois aux Etats-Unis. Elle a visité sa soeur, Mme Stebens, son frère et ses amis, et une réunion de famille se faisait chez sa grand-mère, Mme veuve Ducharme, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance.

—M. et Mme Raymond Guertin (Yvonne Tourigny), sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Tourigny, grands-parents de l'enfant.

La Présentation

—A M. et Mme Henri Poirier, un fils baptisé Joseph-Jean-Claude. Par. et mar. M. et Mme Philibert Poirier, oncle et tante de l'enfant.

—Dimanche, 8 avril, le R. Père Pierre-Hugues Lefebvre, des prêtres de Marie, enfant de la paroisse, prisonnier des Allemands, près Madeleine, MM. et Mmes Armand Mongeau, François Saint-Pierre et leurs enfants de Saint-Hyacinthe, en visite dimanche dernier, chez M. et Mme Joseph Saint-Pierre.

—Un commencement d'incendie, qui origina par un feu de cheminée, s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Hervé Laramée. Les pompiers furent appelés et eurent tôt fait de maîtriser le feu qui ne causa que très peu de dommages.

S.-Louis

—M. Henri Gagnon, de Montréal, visitaient ses parents M. et Mme Joseph Gagnon, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

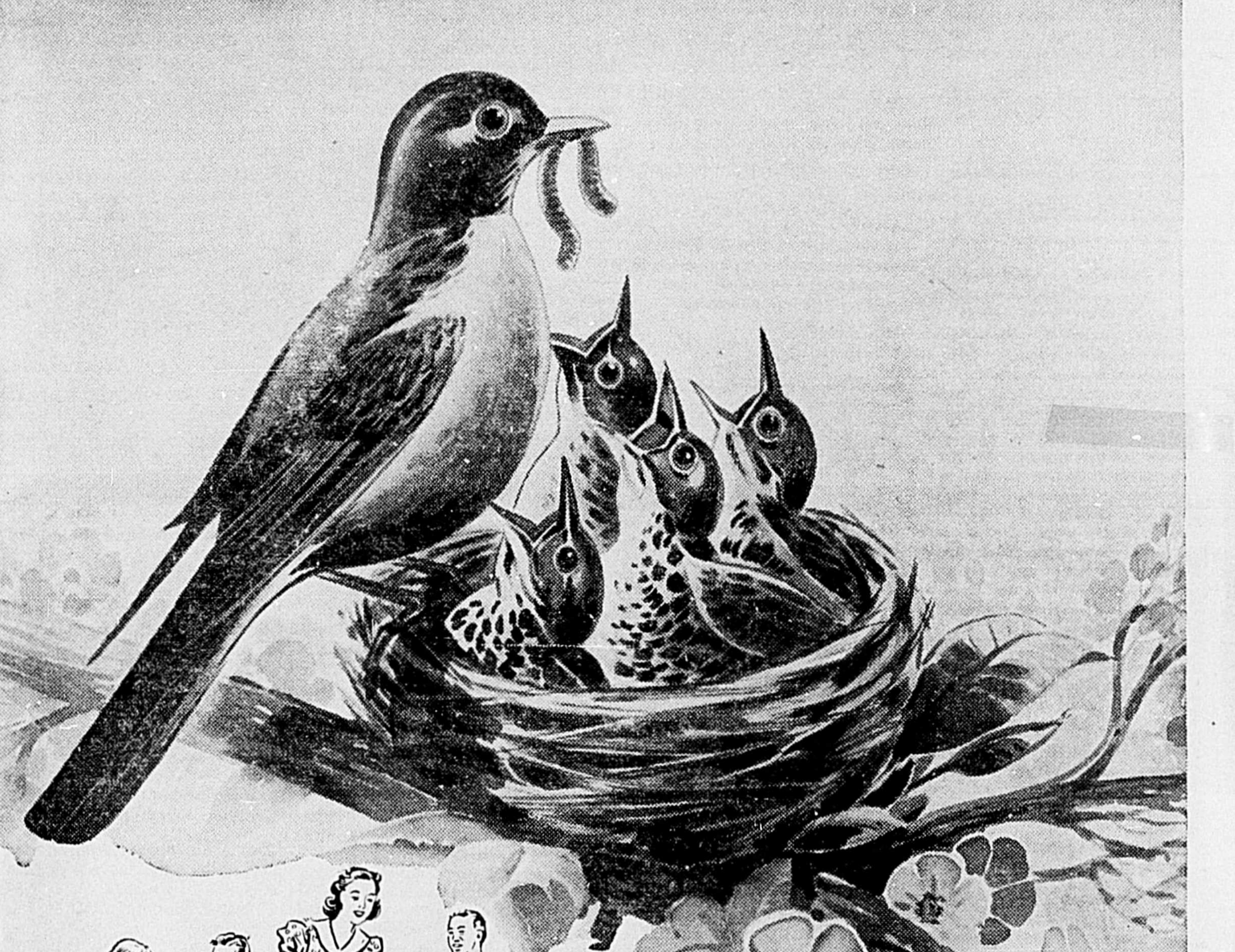
—M. et Mme Zéphyr Ferron, de Saint-Jude, visitaient Mme Ferron, dimanche dernier.

Cuisez un gâteau meilleur avec la Poudre à Pâte Magic

MAGIC BAKING POWDER

La préférée de trois générations

CONTAINS NO ALUM



Songez à vos obligations

"AUX petits des oiseaux..." Oui, la Providence donne même aux plus faibles créatures les moyens de survivre. Mais l'homme doit s'aider s'il veut que le Ciel l'aide. Le sens des responsabilités lui impose la vertu de prévoyance. Nul ne sait de quoi demain sera fait; mais qui donc ignore que seule la pratique de l'économie protégera les siens contre les incertitudes de l'avenir? C'est aujourd'hui que nous préparons demain.

Dans quelques jours, le Pays lancera son 8e Emprunt de la Victoire. Ce sera, pour chacun de nous, une chance exceptionnelle de mettre en lieu sûr son épargne, fruit de son travail! Il y a quatre manières d'acheter des Obligations de la Victoire, quatre manières de faire un placement de premier ordre et de protéger ceux qui dépendent de nous.

Le vendeur d'Obligations de la Victoire est le porte-parole du combat. Accueillons-le comme nous accueillons l'un de nos garçons. Le 8e Emprunt de la Victoire sera lancé le lundi 23 avril prochain.

Achetez PLUS d'OBLIGATIONS du 8e EMPRUNT lorsqu'il frappera à notre porte!

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

PAINKILLER

Le meilleur remède de famille

IM USAGE DEPUIS PLUS DE 100 ANS

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

Faites votre ménage à LA VOLÉE

La GILLETT le simplifie!

AVEC la Gillett, vous travaillez comme si vous aviez des ailes. Le ménage se fait plus vite, plus facilement et la saleté disparaît comme par enchantement. Employez la Gillett en solution pour laver et nettoyer... pure pour dégraisser les renvois d'eau. Achetez-en aujourd'hui.

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

BROCHURE GRATUITE Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave., Liberty St., Toronto, Ont., pour un exemplaire de la brochure. Cette brochure explique comment la Gillett dégrasse les renvois d'eau, nettoie, stérilise, fait du savon et sert à divers usages.

LES SPORTS

Le Perreault et le Théberge éliminés à la ligue commerc.

La brillante équipe du Théâtre, ayant comme capitaine Rousseau, s'est grandement mise en vedette au cours de la saison de quilles à la Salle Auger. En plus de décrocher le championnat de la ligue durant la saison régulière, voici maintenant qu'elle gagne le détail et une coupe pour le championnat.

Le théâtre a défaut dans la série semi-finale le Haut-Parleur Perreault et en finale le Théberge, champion de l'an dernier. Le capitaine Rousseau roula la plus haute partie simple de son équipe soit 162.

WOODHOUSE			
P. Gazaille	179	125	304
O. Houle	129	141	270
G. Borden	150	146	296
R. Dubuc	149	189	338
A. Lord	108	117	225
715 718 1433			

R. GAUDET			
C. Larivière	149	124	273
R. Turcot	117	154	271
A. Ménard	116	122	238
M. Beauchemin	117	164	281
J. McCaffrey	126	112	238
625 676 1301			

THEBERGE			
A. St-Amant	198	99	154 159
Fréchette	125	99	166 123
Théberge	110	141	94 101
Barré	143	108	129 96
Riendeau	100	166	87 119
586 613 630 598			

THEATRE			
A. St-Amant	144	157	106 140
Aubry	142	140	133 149
Legeron	91	115	99 106
Ant	99	143	109 110
Rousseau	135	162	148 158
611 717 695 663			

Mike Schum est nommé instructeur général du Saint-Hyacinthe

MM. Louis-Marie Morin et Polydore Jodoin ont fait l'acquisition du vétérinaire Mike Schum comme joueur-gérant de leur équipe. Mike peut jouer à différentes positions dans l'intérieur. C'est un solide coigneur; il a déjà porté les couleurs du S-Hyacinthe dans la ligue fédérale. Comme on l'avait annoncé la semaine dernière, les Saints ont obtenu la signature de trois bons joueurs qui évoluent pour le Sorel, dans la ligue Star, l'an dernier. Il s'agit de Gabriel Benommié, un bon receveur, de même qu'un solide coigneur, ayant obtenu une moyenne de plus de 400; de René S-Germain, arrêtoeur, et de Yvon Bazinet, un troisième but. Tous deux ont obtenu plus de 200 an bâton dans la ligue Star Sr., l'an dernier. Roland Doinier, un excellent joueur d'intérieur du S-Damase, l'an dernier, s'allignera également avec les Saints. Oscar Aubuchon couvrira probablement le premier sac tandis que le champ extérieur sera composé de Savary, Laroche et Levandis. Comme lanceur, MM. Morin et Jodoin ont déjà assigné Vincent Provencher, un jeune de 21 ans, qui a eu un essai avec les Leafs de Toronto, l'an dernier. C'est un droitier.

On nous a appris que les autres équipes du circuit Durivage sont en train de s'organiser en vue de la prochaine saison. Acton Vale compte sur son fameux lanceur Tétrault, le Chambly sur Fidèle, du Notre-Dame de Sherbrooke, l'an dernier, et le Granby aurait fait l'acquisition de Trudel, du S-Hyacinthe l'an dernier, comme receveur. Par le travail que font les gérants dans la composition de leur équipe, on prévoit que la Ligue sera très forte.

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

Première pratique du Saint-Hyacinthe mardi soir dernier

Sept Joueurs de Saint-Hyacinthe se sont rapportés au gérant Morin pour la première pratique des Saints, mardi soir dernier, au rond Laframboise.

Steve Levandis, Claude Savary, Oscar Aubuchon, Fernand Laroche, Gilles Champagne, un lanceur, Ménard et Elbette se sont lancés la balle et ont frappé quelques coups. Steve Levandis et Oscar Aubuchon furent les deux gros cogneurs de la pratique. Aubuchon frappa le plus dur coup sur les lancers de Champagne. Il a réussi un coup sur la clôture de gauche à 320 pieds du marbre. Steve, de son côté, frappa plusieurs longs coups. Ménard, qui portait les couleurs du Granby, l'an dernier, s'est montré très bon à la défensive. Savary et Laroche frappèrent eux aussi de beaux coups.

Samedi après-midi, si la température le permet, les Saints tiendront une pratique sur leur terrain au rond Laframboise. Plusieurs matelots de l'École des Signaux tenteront de se mériter une place dans l'équipe de MM. Morin et Jodoin.

Ligue de quilles des Jeunes de la Philharmonique

On trouvera ci-après le détail de la partie disputée, en semi-finale, le 10 avril, entre Guilmaine & Frère et L. Bélanger, à la Ligue de quilles des Jeunes de la Philharmonique.

GUILMAINE & FRERE	
G. St-Amant	132 116
L. Aubry	138 137
A. Laessier	133 113
N. Nault	149 128
O. Rousseau	119 137
671 651	

L. BELANGER	
A. St-Amant	155 101
G. Fréchette	144 132
R. Théberge	139 137
H. Barré	135 155
E. Riendeau	199 158
772 683	

Les premiers de classe à Sainte-Rosalie

Sainte-Rosalie, 9, D.N.C.

Ci-après les noms des premiers de classe, en mars, à l'école no 2 de Sainte-Rosalie, dirigée par Mlle Annonciade Roléau: 7e année, Gisèle Pelletier; 5e, Gisèle Carrière; 4e, Grégoire Corbell; 3e, Léandre Vlan; 2e, Lise Grégoire; 1ère, Denise Pelletier.

À l'école no 3, dirigée par Mlle Madeleine Sylvestre, les premiers de classe en mars furent: 7e année, Maurice Gendron; 5e, Lucien Gullmain; 4e, Lucienne Perron; 3e, Marcel Perron; 2e, André Perron; 1ère, Fernande Cabana.

Nominations

Alexander Murray & Company Limited annonce la nomination de M. Léo de Haître à la Gérance des Ventes de la compagnie au bureau chef à Montréal, ainsi que celle de M. Norman Moseley comme gérant de la Division de l'Isolation.

M. DEHAÏTRE



M. de Haître a reçu son éducation à l'Université d'Ottawa et l'Université McGill. Il fut pendant plusieurs années Directeur de la Publicité des journaux "Le Soleil" et "L'Événement Journal" à Québec, et est une figure bien connue dans les cercles de promotion de vente et de publicité.

M. MOSELEY



M. Moseley est gradué en architecture de l'Université de Pennsylvanie et fut membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec et de l'Institut d'Architecture Royal du Canada. Il fut aussi associé aux bureaux d'architectes Ross & McDonald, Nobbs & Hyde, Lawson & Little, de Montréal, et G-René Richer, de Saint-Hyacinthe. M. Moseley entra à l'emploi de Alexander Murray & Company Limited en 1936 et était récemment en charge du département de l'acoustique.

Chaput recevra la coupe-championnat du Canada, le 19 mai

C'est le 19 mai qu'Adrien Chaput, nouveau champion du Canada aux dames, se verra décerner la coupe-emblème du championnat du Canada. On sait que Chaput a récemment décroché son titre en battant Fernand Boisjoly, de Montréal. Il y aura à cette occasion banquet à la salle Dominion Oil Cloth, 625, rue Parthenais, Montréal Est. La fête commencera à 7 heures du soir, et il ne fait aucun doute que tous les admirateurs de Chaput y assisteront.

Partie de sucres de la Chorale du C-Roi à Saint-Valérien

Les membres de la Chorale du Christ-Roi, de cette ville, tenaient dimanche dernier, une grande partie de sucres chez M. Louis Daviau, de Saint-Valérien. Après un bon dîner à la cabane, les invités passèrent une agréable journée au milieu de chants, musique et déclamations. On remarquait: M. et Mme Gérard Dion, MM. Rosaire Beauregard, Fernand Pincine, Germain Fournier, René Tardif, Simon Chagnon, Gérard Ménard, M. et Mme Abel St-Sauveur et leurs enfants, Jean-Guy, Normand, Serge, M. et Mme Roméo Cordeau et leur fils, Constant, M. et Mme Léon Cordeau et leur fille, Jeannine, MM. Hubert Chagnon, Paul Chagnon, Clément Morin, Gérard Moreau, M. Houle, Mlles Madeleine Prudhomme, Juliette Beauregard, Madeleine Chagnon, Georgette Cartier, Gabrielle Chagnon, Irène Désautels, Rita Chagnon, Rita Morin, Gisèle Laplante, Annette Desmarais, Yvette Dion, Rose Desmarais, Thérèse Bédard, Jeannine Bernat, Jeanne-d'Arc Houle, Claire Bissonnette, Carmen Blanchard, tous de Saint-Hyacinthe, Mlle Gertrude Daviau, M. Marcel Laplante, trude Daviau, Mlle Lucie Côté, Saint-Valérien, Mlle Lucie Côté, Saint-Liboire, M. Louis-Philippe Emilien Daviau, M. Louis-Philippe Laliberté, M. et Mme Arthur Racine, Saint-Valérien, M. Robert Racine, M. Roger Bousquet, Mlle Fernande Bousquet, M. Gabriel Bousquet, Saint-Dominique, Mme Hermidas Daviau, Mme Henri Leduc, M. René Blouin, M. et Mme Adrien St-Onge, Mlle Yvette Blouin.

Partie de sucres du club de chasse de Saint-Denis

Saint-Denis, 11, (Spéciale)

La partie de sucres annuelle du Club de chasse de Saint-Denis eut lieu dimanche dernier, au chalet du club, sur le bord de la rivière Amyot, à Saint-Denis-sur-Richelieu. Les invités d'honneur étaient MM. Ernest J. Chartier, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative; Eugène Côté, président de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs de l'Yamaska, A.-J. Archambault, Antonio Fiset, M. Girard et J.-B. Gervais, de Saint-Hyacinthe.

Des allocutions furent prononcées par MM. Chartier et Côté. M. Wilbrod Gariépy, président du club, remercia les distingués visiteurs de leur présence, les félicita de leur bel esprit sportif, les assurant de la collaboration parfaite entre les deux associations.

Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait M. Albert Bonin, maire de Saint-Denis, et Mme Bonin; MM. et Mmes Wilfrid Gariépy, Antoine Huard, Georges Lachambre, Denis, Bonin, Josaphat Bélanger, Théodore Lussier, Joseph Laflamme, Ronald Laflamme; MM. Henri Phaneuf, J.-B. Loiseau, Georges Bousquet, Maurice Laflamme, Rémi Dauphinais, Laurent Gaudet, Arthur Martin et Mlle Marguerite Bonin.

St-Simon

Grâce au zèle des organisatrices la partie de cartes au profit des oeuvres de S.E. Mgr Marc Lacroix a eu un succès sans précédent. Le résultat global a été de \$608. La peau de renard croisé donné par Mgr Lacroix lui-même a rapporté la somme de \$200.75. Ce magnifique prix a été gagné par une paroissienne Mlle Antoinette Lefebvre. Une couverture en laine a rapporté \$60.00 et a été gagnée par Mlle Camille Lemonde qui en a fait cadeau à son Excellence. Le joli porte-monnaie donné par la famille Armand Bernatchez, Saint-Hyacinthe, a rapporté la jolie somme de \$45.00.

La chance a permis à M. Albéric Racine de se rendre propriétaire du beau prix avec son billet portant le no 1. Le prix de présence donné par Mme Pagé, Saint-Pie a été gagné par Mme J.-P. Vermette. L'encan après la partie de cartes a donné \$160.00. Joignons nos remerciements à tous ceux que leur collaboration ont aidé au succès de cette magnifique soirée. Plusieurs cadeaux ont été vendus entres un panier de provisions donné par M. Edgar Mailliot, de Montréal, fut adjugé pour la somme de \$25.00 à M. Napoléon Birtz qui lui-même en a fait cadeau et le panier vendu une seconde fois au même prix, rapporta le montant de \$50.

—A M. et Mme Roger Barnabé, un fils Joseph-Pierre-André-Salustre, Par. et mar. M. et Mme Joseph Barnabé, Sainte-Hélène, Bigras.

—M. et Mme Henri Bouthot font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Jean-Claude, l'arrain, M. Jean-Paul Bouthot, marraine, Mlle Thérèse Bouthot, Porteuse, Mlle Paulette Saint-Pierre.

—Mme Paul Demers, de Montréal, accompagnée de son époux, en visite chez son père, M. Ovide Bigras.

—Mme Ernest Lamadeleine, de Montréal, en promenade chez ses parents, M. et Mme Auguste Piamondon.

—M. et Mme Roger Barnabé, un fils Joseph-Pierre-André-Salustre, Par. et mar. M. et Mme Joseph Barnabé, Sainte-Hélène, Bigras.

—M. et Mme Thomas Loignon, de Pierreville, étaient de passage dans la métropole, visitant leurs enfants à l'occasion de Pâques.

—M. Etienne Fournier est revenu des Laurentides, où il a fait un séjour de trois semaines, rendant visite à sa fille, Mme Léo Ouellette, de Val-Morin.

—M. et Mme Henri Bouthot font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Jean-Claude, l'arrain, M. Jean-Paul Bouthot, marraine, Mlle Thérèse Bouthot, Porteuse, Mlle Paulette Saint-Pierre.

—Mme Paul Demers, de Montréal, accompagnée de son époux, en visite chez son père, M. Ovide Bigras.

—Mme Ernest Lamadeleine, de Montréal, en promenade chez ses parents, M. et Mme Auguste Piamondon.

—M. et Mme Roger Barnabé, un fils Joseph-Pierre-André-Salustre, Par. et mar. M. et Mme Joseph Barnabé, Sainte-Hélène, Bigras.

—M. et Mme Thomas Loignon, de Pierreville, étaient de passage dans la métropole, visitant leurs enfants à l'occasion de Pâques.

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

Qui transforma
Ce poêle ancien?
C'est Sultana
Qui l'fit si bien!

Conservez votre poêle comme neuf
avec la

MINE À POÊLE
SULTANA
Liquide ou Pâte

Un régal pétillant!

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX
Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

SE ROULE BIEN - A BON GOÛT!

TABAC À CIGARETTES
SWEET
CAPORAL

DANGERS POUR LES PNEUS

DÉGONFLEMENT PERTE EN DURÉE KILOMÉTRIQUE

10%	5%
20%	16%
30%	33%
40%	12%
45%	22%
55%	0
60%	45%
10%	18%
30%	42%
50%	60%

LA DURÉE NORMALE D'UN PNEU SERA DE 30,000 MILES S'IL EST GONFLÉ À PROPRE, CONDUIT À 35 MILES À L'HEURE ET S'IL PORTE LA CHARGE RECOMMANDÉE

Le Contrôleur du caoutchouc doit remplir une tâche semée de difficultés dans un monde d'imprévis, surtout lorsqu'il s'agit des pneus. Ceux-ci ont beau être rationnés et réservés pour les véhicules essentiels, il en faut tout de même. Un certain nombre est manufacturé qui devrait donner un rendement normal. Que ce rendement soit normal ou non dépend beaucoup du chauffeur. Une substantielle diminution dans la durée kilométrique d'un pneu résulte directement du manque de soin et d'attention, comme le démontre le tableau ci-haut. Si un chauffeur tourne les courbes à soixante milles à l'heure, saute sur les trains à cinq pieds d'un arrêt, surcharge sa voiture, c'est bien son affaire. Mais c'est aussi celle des pneus. Et quand ils seront éventrés, où s'en trouvera-t-il d'autres?..

HISTOIRE VÉCUE...

"Années difficiles que celles-là... mais la BdeM m'aida jusqu'au bout"

ANDRÉ LEFORT, fermier à la retraite, causait avec son fils, qui dirige maintenant la ferme.

"Ah! oui, Léon, ce furent des années difficiles — mais c'était avant ta naissance. Ta mère et moi, nous étions arrivés ici vers les 1900... et tout ce que nous avions, c'était ce mille carré de terre, avec une cabane et une grange à moitié en ruines et un bout de clôture... oh! oui, et une hypothèque. Il fallait chercher l'eau à deux milles et faire vingt milles en voiture pour nous rendre au marché."

"Mince alors! père, ça devait être rudement pénible... et, ma foi, mon travail aujourd'hui n'est qu'une chanson!"

"Eh bien!" dit le père, "ça aurait été encore un peu plus dur, si le gérant de la Banque de Montréal ne m'avait pas toujours aidé. Il y eut des années où j'eus de la malchance avec mes petits troupeaux et où les récoltes furent mauvaises, et j'aurais été tout simplement coulé, s'il ne m'avait tendu la main."

"Chose curieuse, tu sais, il disait toujours que j'étais un bon risque de crédit, parce que je marchais avec les gens dont j'achetais du bétail et que, quand j'avais besoin d'un prêt pour acheter de quoi nourrir mes ani-

maux, presque toujours, je ne demandais à la Banque de me prêter qu'une partie du coût.

"De toute façon, bon risque ou non, la Banque ne me lâcha pas et, n'eût été cela, tu ne dirigerais pas aujourd'hui cette ferme de 640 acres, et tu ne gagnerais pas des premiers prix avec tes Ayrshires et, ce qui compte encore plus, tu ne contribuerais pas aussi bien à l'effort de guerre."

CETTE expérience authentique est vraiment caractéristique des relations que des milliers de clients ont avec la Banque de Montréal. Si les André Lefort font leur chemin dans la vie, c'est grâce à leur détermination, leur initiative et leur confiance en soi. C'est eux qui ont fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui... la troisième nation commerçante du monde.

Si vous avez besoin d'un prêt pour améliorer votre exploitation agricole, ou pour vous aider dans vos affaires personnelles, nous serons heureux d'avoir l'occasion de discuter avec vous confidentiellement vos projets et vos problèmes.

BANQUE DE MONTRÉAL

SUCCURSALE DE SAINT-HYACINTHE
J.-J.G. RICHARD, GÉRANT

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817...

MA BANQUE
POUR UN MILLION DE CANADIENS

8 de M

ECONOMISEZ

de votre budget aux
HÔTELS
FORD

Montreal
Toronto
et le
LORD
ELGIN
à Ottawa

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

NOUVELLES DE LA REGION

ETAT-CIVIL

Mlle Germaine Roy, de cette ville, est décédée à 26 ans

CATHEDRALE
8.—Joseph-Armand-Robert-James, fils de John Anton Frass et de Berthe-Alice Daigle. Par. et mar. Armand Paquette et Marie-Jeanne Daigle.

9.—Joseph-Napoléon-Georges-Aimé, fils d'Hyacinthe Fréchette et de Madeleine Godbout. Par. et mar. Napoléon Godbout et Alida Vadnais.

10.—Marie-Blanche-Pauline, fille de Paul-Emile Phaneuf et de Jeanette Méthot. Par. et mar. Onésime Méthot et Parméla Lambert.

Sépultures
10.—Constant Harnois, fils d'Edouard Harnois et de Valérie Rochefort, décédé à l'âge de 12 ans.

11.—Pauline Phaneuf, fille de P. Emile Phaneuf et de Jeanette Méthot, décédée à l'âge de 1 jour.

12.—Germaine Roy, fille d'Aimé Roy et de Juliette Choquette, décédée à l'âge de 26 ans.

13.—Léon Houle, veuf d'Amanda Cordeau, décédé à l'âge de 72 ans.

CHRIST-ROI

Baptêmes
7.—Jean-Vincent-Benoit, fils de Lionel Pétin et de Bernadette Robert. Par. et mar. Jean-Baptiste Pétin et Armida Proulx.

8.—Marie-Aurore-Denise-Madeleine, fille de Lucien Bessette et de Clémence Lajoie. Par. et mar. Cyrille Bessette et Aurore Allard.

9.—Marie-Nicole-Gabrielle, fille d'Elou Duhamel et de Lucile Boucher. Par. et mar. Eugène Boucher et Rose Boies.

10.—Marie-Pauline-Huguette, fille de Jean-Paul Grouard et de Berthe Bergeron. Par. et mar. J.-Alfred Leclaire et Blanche Bergeron.

11.—Ernest-Fernand, fils d'Alfred Landry et d'Irène Bergeron. Par. et mar. Ernest Beaulieu et Germaine Larivière.

PAR NOTRE-DAME

Baptêmes
8.—Marie-Claire-Nicole-Lise, fille de Paul-Emile Gendron et de Odette Gendron. Par. et mar. Hector Gendron et Marie-Anne Pelletier.

9.—Jos.-Edmond-Guy-Normand, fils de Germain Létourneau et de Lucienne Houle. Par. et mar. Roland Létourneau et Rita Leblanc.

Mariage
9.—Ernest Jubinville et Angelina Godbole.

Sépulture
7.—Mériilda Picard, épouse de Lionel Baril, décédée à l'âge de 32 ans.

ARBRES

Embellez et augmentez la valeur de vos propriétés, plantez dès maintenant des arbres fruitiers, arbres d'ornementation, arbustes à fleurs, plants pour haies; résineux et confères de toutes sortes. Pour plus de renseignements, voyez notre vendeur au Marché Central de Saint-Hyacinthe, les vendredis, 6, 13, 20 et 27 avril. Pénitence Auclair Frères, Mont Saint-Hilaire, Co Rouville. 20a

GRAINES DE SEMENCE

Prix du détail
Mil no 1 semence \$11.50 le 100
Trèfle rouge no 1 31.50
Trèfle Alsike no 1 28.00
Luzerne no 1 35.00
Avoine Vang. no 1 30.00 le m.
Orge A.C. 21 no 1 1.20
Veuillez nous demander nos prix pour quantité en gros.
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCE DE BAGOT
Donat Rivard & Fils, gérants
CLAIRVAUX (Bagot)

640, rue Saint-Denis Tél. 6
DR JULES MORIN
Examen de la vue — Lunettes
Yeux — Orelles — Nez
Gorge (amygdales).
Bureau ouvert tous les jours

A L'HONNEUR DE NOS FERMIERES
EN 20 ANS, LE NOMBRE DES METIERS A TISSER A TRIPLÉ
ECONOMISONS POUR L'AVENIR
LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, mardi, 3 avril 1945, à 8 heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: MM. les échevins Bergeron, Giard, Auger, Gendron, Lassonde, Cadorette, St-Pierre et Beauregard, formant quorum sous la présidence de l'échevin Louis Bergeron, maire-suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées à l'unanimité, telles qu'elles ont été rédigées.

Les documents ci-après énumérés sont produits et mis aux archives:
Une lettre du Ministère de l'Agriculture remerciant le conseil d'avoir nommé des inspecteurs des mauvaises herbes;

Une copie de la signification faite à l'ex-constable O. Bélanger d'avoir à quitter le logis qu'il occupe au poste de police d'ici trente jours;

Une plainte de M. Arthur Gillnas contre la conduite de certains conducteurs d'automobiles;

Un rapport d'analyse du lait livré en ville, préparé par le personnel du Ministère de la Santé;

Une requête des entrepreneurs-plombiers demandant quelque tolérance dans l'application du règlement de la Plomberie, vu l'impossibilité, durant la guerre, de se procurer certains matériaux prescrits par ce règlement.

Une lettre du C.P.C. donnant au conseil des renseignements sur les manières et conditions qui lui paraissent nécessaires pour continuer ses activités.

Une demande de l'Association Athlétique de la Police pour usage du Parc Laframboise pour y tenir un festival en août prochain et la séance du conseil pour la considération ultérieure.

Des offres de services produites par les personnes dont les noms suivent sont mis au dossier des demandes d'emploi:
M. Joseph Sénécal, comme préposé aux balances;
M. Edouard Anctil, comme constable;
M. Eugène Morin, comme préposé au ramonage;
M. Joseph Godbout, comme préposé au ramonage.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Cadorette, et il est résolu que M. Joseph Godbout soit nommé inspecteur du ramonage aux conditions et salaire prévus l'an dernier pour cette fonction.

Production est faite d'une opinion de l'avocat de la ville, Me Ph. Pothier, C.R., concernant la validité des dispositions du règlement municipal no 536, concernant la circulation, délimitant la vitesse des véhicules dans les limites de la cité. L'échevin Auger propose, appuyé par l'échevin St-Pierre, et il est résolu qu'il soit demandé à l'ingénieur divisionnaire du Ministère de remplacer, sur les rues de la ville par où passe le vole Sir Wilfrid Laurier, les affiches fixant la limite de vitesse à 30 milles à l'heure, par de nouvelles la réduisant à 20 milles. Il fait remarquer que depuis deux ans, cinq accidents différents ont coûté la vie à cinq personnes sur cette section de rue.

Une requête pour installation d'une lampe d'éclairage rue Cartier, est référée à l'ingénieur.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Lassonde, et il est résolu que le conseil refuse de se rendre à la demande de M. Nap. Gélinas pour cession d'une lierière de terrain sur le chemin conduisant au dépôt, avant de savoir si la municipalité de Saint-Joseph a l'intention de prolonger la rue Lafontaine vers l'est.

Une lettre de la Société d'Agriculture offrant de se charger de la location des échoppes du Stade durant l'Exposition, sur une base de pourcentage. L'échevin Lassonde propose, appuyé par l'échevin Auger, et il est résolu, que la ville accepterait de confier à la Société d'Agriculture la location de ces échoppes au pourcentage de 60%, à la condition que ces échoppes ne servent que pour des exhibits, et que soit respecté le bail que la ville a actuellement avec un propriétaire de restaurant.

La séance est levée.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Deux maskoutains aux Golden Gloves
MM. Michel Grégoire et P.-Emile Frappier, de surnom Tom Mogana, vont prendre part aux Golden Gloves qui se dérouleront à la Palestine Nationale, à Montréal, les 16, 17 et 18 avril. Depuis environ une couple de mois, ils se sont livrés à des exercices très durs et ils sont en grande forme physique. Ils se promettent beaucoup de faire honneur à la ville de Saint-Hyacinthe et de remporter les honneurs. Nul doute qu'ils réussissent parce qu'ils sont sous l'habile surveillance de MM. R. Penlot et E. Moore, deux sportsmen de Saint-Hyacinthe.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Reception
M. et Mme Léo Bédard, de Saint-Hyacinthe, donnaient une soirée la semaine dernière en l'honneur de leur fils, le caporal Roland Bédard, de l'Aviation Royale canadienne, à l'occasion de son départ pour l'outre-mer. Ses amis lui présentèrent une bourse et un nécessaire à écrire. Les invités étaient Mmes Rolande Bédard, Gergette Bédard, L. Guertin, C. Lalancette, I. Aille, T. Comtois, A. Gullibart, M.-J. Brunelle, J. Morin, Françoise et Huguette Bédard, MM. Léo Traversy, T. Gladu, P. Loiselle, R. Raymond, C. Frappier, A. Dubé, P. Pothier, F. Laroche, J.-P. Beauregard, B. Pélouin, R. Turcotte, P. Provost.

Lettre de Québec...

(suite de la 2e page)
Mercredi après-midi, à la Chambre, on a repris l'étude du bill de M. Albert Lemieux, député du Bloc, pour le comté de Beauharnois, à l'effet d'abolir en matière civile les appels au Conseil Privé. On sait que l'hon. Maurice Duplessis, la semaine précédente, avait proposé, par une motion, que ce bill soit renvoyé au Comité de législation, afin de pouvoir y assigner les autorités compétentes en la matière, et savoir si la Législature a les pouvoirs nécessaires de procéder à une telle abolition, ou bien si ce pouvoir est exclusivement de la juridiction du pouvoir central.

Cette semaine, M. André Laurendeau appuya le projet de loi de M. Lemieux. Fret de même l'hon. Valmore Bienvenue, député libéral de Bellechasse, et M. Willie Morin, député libéral de Québec-Centre. Par contre, l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, et l'hon. Omer Côté, Secrétaire provincial, abondèrent dans le sens de l'opinion exprimée par M. Duplessis, à l'effet qu'il ne serait pas sage d'adopter le bill en vitesse immédiate. Nous donnons ci-après un résumé des discours des Hon. Talbot et Côté.

L'hon. Talbot: Le député de Bellechasse vient de prononcer un discours purement politique, un discours de coin de rues, un discours de carrefour. Il a oublié le discours de haute tenue du premier ministre, prononcé, la semaine dernière. Son parti a été au pouvoir durant 44 ans et il n'a rien fait sur cette question des appels au Conseil Privé.

En 1935, à Victoriaville, l'hon. Taschereau disait qu'il était d'opinion que les appels au Conseil Privé, en matière constitutionnelle, devaient être maintenus.

En 1938, à Ottawa, une loi a été présentée par un conservateur, feu l'hon. C.-H. Cahon, demandant l'abolition des appels au Conseil Privé. Et immédiatement, M. King, le chef du député de Bellechasse, soumit la loi à la Cour Suprême du Canada.

Le bill du député de Beauharnois n'abolira absolument rien. Par son projet de loi, il demande tout simplement d'abolir le droit que nous avons de passer directement de la Cour d'Appel de notre province au Conseil Privé, sans passer par la Cour Suprême. Alors par son bill il se trouve à vouloir forcer les gens qui veulent aller au Conseil Privé, à passer au préalable par la Cour Suprême du Canada.

Et même si on réussissait à abolir les appels au Conseil Privé, par le présent bill, il resterait toujours l'appel de grâce au Conseil Privé. De cette façon, on pourrait toujours quand même se rendre au Conseil Privé.

Le juge en chef de la Cour Suprême, l'hon. Thibaudeau Rinfret, dans un jugement, a déclaré catégoriquement que les provinces n'avaient pas le droit d'abolir les appels au Conseil Privé, mais que seulement Ottawa avait ce pouvoir.

La décision des juges a force de loi et non celles de MM. Choquette et Bienvenue.

Nous voulons que cette question soit soumise devant le Comité de législation afin de pouvoir consulter tous les juristes. Il ne s'agit pas ici de tuer le bill. Lorsqu'il s'agit d'une loi d'une telle importance, on ne peut jamais prendre trop de précautions.

Si tous les membres de cette Chambre veulent abandonner la partisannerie politique, tous se rangeront de notre côté.

L'hon. Omer Côté: C'est bien beau de dire que l'on va abolir les appels au Conseil Privé. Mais quel tribunal allons-nous avoir pour la sauvegarde des droits de la province?

On nous rétorque: Mais nous avons la Cour Suprême. Ce n'est pas là que nous aurons justice, parce qu'il s'agit là d'une cour, nommé par les centralisateurs d'Ottawa. Il faut que l'esprit des provinces soit bien compris.

Ici dans Québec, nous avons des idées décentralisatrices. Le premier ministre est en faveur d'un tribunal canadien indépendant. C'est cela que nous voulons.

La décision des juges a force de loi et non celles de MM. Choquette et Bienvenue.

Nous voulons que cette question soit soumise devant le Comité de législation afin de pouvoir consulter tous les juristes. Il ne s'agit pas ici de tuer le bill. Lorsqu'il s'agit d'une loi d'une telle importance, on ne peut jamais prendre trop de précautions.

Si tous les membres de cette Chambre veulent abandonner la partisannerie politique, tous se rangeront de notre côté.

L'hon. Omer Côté: C'est bien beau de dire que l'on va abolir les appels au Conseil Privé. Mais quel tribunal allons-nous avoir pour la sauvegarde des droits de la province?

On nous rétorque: Mais nous avons la Cour Suprême. Ce n'est pas là que nous aurons justice, parce qu'il s'agit là d'une cour, nommé par les centralisateurs d'Ottawa. Il faut que l'esprit des provinces soit bien compris.

Ici dans Québec, nous avons des idées décentralisatrices. Le premier ministre est en faveur d'un tribunal canadien indépendant. C'est cela que nous voulons.

La décision des juges a force de loi et non celles de MM. Choquette et Bienvenue.

Nous voulons que cette question soit soumise devant le Comité de législation afin de pouvoir consulter tous les juristes. Il ne s'agit pas ici de tuer le bill. Lorsqu'il s'agit d'une loi d'une telle importance, on ne peut jamais prendre trop de précautions.

Si tous les membres de cette Chambre veulent abandonner la partisannerie politique, tous se rangeront de notre côté.

L'hon. Omer Côté: C'est bien beau de dire que l'on va abolir les appels au Conseil Privé. Mais quel tribunal allons-nous avoir pour la sauvegarde des droits de la province?

On nous rétorque: Mais nous avons la Cour Suprême. Ce n'est pas là que nous aurons justice, parce qu'il s'agit là d'une cour, nommé par les centralisateurs d'Ottawa. Il faut que l'esprit des provinces soit bien compris.

Ici dans Québec, nous avons des idées décentralisatrices. Le premier ministre est en faveur d'un tribunal canadien indépendant. C'est cela que nous voulons.

La décision des juges a force de loi et non celles de MM. Choquette et Bienvenue.

Nous voulons que cette question soit soumise devant le Comité de législation afin de pouvoir consulter tous les juristes. Il ne s'agit pas ici de tuer le bill. Lorsqu'il s'agit d'une loi d'une telle importance, on ne peut jamais prendre trop de précautions.

Si tous les membres de cette Chambre veulent abandonner la partisannerie politique, tous se rangeront de notre côté.

L'hon. Omer Côté: C'est bien beau de dire que l'on va abolir les appels au Conseil Privé. Mais quel tribunal allons-nous avoir pour la sauvegarde des droits de la province?

On nous rétorque: Mais nous avons la Cour Suprême. Ce n'est pas là que nous aurons justice, parce qu'il s'agit là d'une cour, nommé par les centralisateurs d'Ottawa. Il faut que l'esprit des provinces soit bien compris.

Ici dans Québec, nous avons des idées décentralisatrices. Le premier ministre est en faveur d'un tribunal canadien indépendant. C'est cela que nous voulons.

La décision des juges a force de loi et non celles de MM. Choquette et Bienvenue.

Nous voulons que cette question soit soumise devant le Comité de législation afin de pouvoir consulter tous les juristes. Il ne s'agit pas ici de tuer le bill. Lorsqu'il s'agit d'une loi d'une telle importance, on ne peut jamais prendre trop de précautions.

Privé, c'est d'abord commencer...

Privé, c'est d'abord commencer à faire cesser les dons de millions à l'Angleterre. C'est d'abord empêcher la soumission de tout un projet de loi, qui nous revient à tous les vingt ans.

Les libéraux, aujourd'hui, se couvrent de grands autonomistes. Pourtant ils ont eu 44 ans pour y réfléchir. Ça fait 44 ans qu'ils trompent le peuple.

Comptoir de Musique VICTOR MARTIN
offre les disques Victor
Spécial: Mart Kenney et son orchestre
V.R. A little on the the lonely life no 56-0001
"Waiting" no 56-0002
V.R. "You belong to my heart" no 56-0002
"Remember Suzanne" no 56-0002
et tous les autres hits populaires.
Tél. 845-m 1140, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe

MARquette 1339
LUCIEN VIAU, C.G.A., C.P.A.
Comptable public licencié
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU
Edifice des Tramways
159, ouest, RUE CRAIG
MONTREAL
"La comptabilité est la boussole des affaires"

POUSSINS À VENDRE
Protégez-vous en achetant des poussins de
QUALITÉ CERTIFIÉE ET CONTRÔLÉE
Races: P.R.B. — N.H.R. — HYBRIDES
COMMANDEZ IMMEDIATEMENT DANS VOTRE INTERET.
Aucun réacteur dans nos troupeaux reproducteurs
Ecrivez et demandez nos prix et imprimés.
Couvoir St-Hyacinthe Certifié
375, rue MONDOR SAINT-HYACINTHE, P.Q. 27a

SALON MODERNE
Mlle Marie-Thérèse Demers, prop.
Salon de beauté Expert Hair Dressing
Coiffures de tous genres Permanent, Facial, Manicure, massage, Manicure, Finger-Wave
900, SAINTE-ANNE ST-HYACINTHE TÉL. 508

COMMENT S'Y PRENDRE POUR S'ABONNER AU COURRIER de SAINT-HYACINTHE
Nombre de gens, à la campagne surtout, recevraient peut-être avec plaisir "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", mais il ne leur est pas facile, pour une raison ou pour une autre, de faire tenir au journal le prix de leur abonnement, ou ils attendent l'occasion de venir à Saint-Hyacinthe pour donner leur nom aux bureaux du journal.
Afin de faciliter les choses à ceux qui ne peuvent pas communiquer facilement avec nous, nous publions désormais ci-contre un bulletin d'abonnement. On n'a qu'à le remplir et nous l'adresser, pour recevoir régulièrement le journal. Deux mois après la réception du bulletin, une facture régulière d'abonnement sera adressée au signataire.

Bulletin d'abonnement
"Le Courrier de Saint-Hyacinthe",
Saint-Hyacinthe.
Veuillez m'adresser votre journal, "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", pour une période de six mois, au prix de \$1.00; pour une période d'un an, au prix de \$2.00.
Il est entendu qu'une facture pour abonnement me sera adressée, deux mois après la réception du présent bulletin.
Signature
Adresse
Rayer les mots jugés inutiles

CHARPENTIER Service Shop
Réparations de laveuses de toutes sortes, moteurs électriques ou à essence. Pièces de rechange. Transport gratuit. Ouvrage garanti.
1838, RUE des CASCADES derrière l'établissement Ph. Philie Tél. 920

CEDARINE
cèdre et naphthaline
Le meilleur protecteur contre les mites
PHARMACIE BRODEUR
Tél. 156

REPARATIONS
Pour vos réparations de montres, horloges de toutes sortes, voyez M. J.-A.-R. Morin, bijoutier, démontage

CHOSSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

Voici le printemps

Ça y est! C'est le printemps il n'y a pas à en douter. N'allez pas croire que nous avons trouvé cela tout seul. Ne croyez pas, non plus, que c'est à la grande école de la nature que nous avons pris nos renseignements.

Il est vrai que l'air est déjà rempli de douceur; que malgré l'âge tendre de la saison nouvelle, les bourgeons sont à la veille d'éclater; que les jolies grives au ventre doré, bâtissent des nids. Que les chapeaux fleuris ombrent des yeux pleins de joie.

Ça n'est pas non plus le printemps parce que la neige a fondu, que les bourrasques froides ont cessé. Que le gazon est déjà vert, que les petits sautent à la corde, ou jouent aux billes sur la chaussée.

Ça n'est pas le printemps parce que nous voyons de longues théories de petites filles en voiles blancs, et de sages petits garçons au brassard pieusement peint. Ça n'est pas le printemps parce que les examens deviennent la bête noire de tous les étudiants et que la pensée des vacances nous tourne déjà en tête.

Ça n'est pas le printemps parce qu'on a au coeur une légère ivresse qui monte à la tête comme du champagne. Non plus parce que les ménagères avisées commencent le grand branle-bas du traditionnel ménage. Parce que les expositions de peintures, de mode font rage! Parce que le festival de musique bat son plein, que la saison des sports d'hiver est à se clôturer. Parce que les patins à roulettes remplacent les patins à glace. Que la petite annonce d'auberge hivernale se transforme en bienvenue au chalet d'été.

Non! Tout ça c'est bien beau et un peu vrai. Mais si l'hiver est terminé et si la saison printanière est ouverte, c'est, n'en doutez pas, parce que les journaux l'ont dit... Lisez donc un peu vos quotidiens, lisez vos revues, lisez les hebdomadaires, et dites-nous s'il en est un seul d'entre eux qui n'a pas, à date, payé son petit tribut au dieu printemps. En prenant aujourd'hui connaissance des journaux du dimanche, nous avons réalisé qu'il n'y avait plus que nous, qui ne nous sommes pas acquittés de la tâche annuelle.

Pour ne pas faire rater l'entrée du printemps, nous sommes pressés de faire notre part. La conscience soulagée, nous savons qu'à partir de maintenant le printemps est vraiment ici, puisque cette fois "tous" les journaux l'ont dit.

MARYSE

Carnet mondain

N.B.—Pour toute nouvelle relative au Carnet Mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant midi mercredi. Tél. 125.

FIANÇAILLES

A Pâques eurent lieu les fiançailles de Mlle Thérèse Gullbault, fille de M. et Mme Ambroise Gullbault, de Saint-Hyacinthe, à M. Marcel Richard, fils de M. Edouard Richard, de Saint-Hyacinthe, et de Mme Richard, décédée.

M. et Mme Emile Gaucher, de Saint-Hyacinthe, font part des fiançailles de leur fille Yvette, à M. Robert Dumais, B. Sc. A., de Saint-Hyacinthe, fils de M. et Mme Louis Dumais, de Saint-Philippe de Néri.

Le jour de Pâques eurent lieu les fiançailles de Mlle Noëlla Harnois, fille de M. Ferdinand Harnois, décédé, et de Mme Harnois, de Saint-Hyacinthe, à M. Joseph Gauthier, fils de M. Désiré Gauthier, décédé, et de Mme Verville, également de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme J.-Hervé Gareau, de Saint-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille, Raymonde, à M. Laurent Bilodeau, fils de M. et Mme Albert Bilodeau, également de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Clotilde Fournier, de Saint-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille, Clarisse, à M. Pascal Boutin, fils de M. et Mme Joseph Boutin, également de Saint-Hyacinthe. Les fiançailles eurent lieu à Pâques, chez les parents de la fiancée.

M. et Mme Alphonse Mahen, de Saint-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille, Lucie, à M. Jean-Maurice Poitras, fils de M. et Mme Albert Poitras, également de Saint-Hyacinthe. Le mariage aura lieu en juin.

RECEPTIONS

M. et Mlle Allie, de cette ville, donnaient une soirée en fin de semaine, à l'occasion du passage à Saint-Hyacinthe, de leur frère, M. Germain Allie.

NAISSANCE

Le lieutenant et Mme Gérard Saint-Aubin (Madelaine Fontaine), de cette ville, annoncent la naissance de leur premier enfant, une fille, née le 8 avril à l'Hôpital S. Charles de Saint-Hyacinthe, qui a reçu les noms de Marie-Madeleine-Danielle.

DEPLACEMENTS

Le major Harry Lampa, dentiste de l'armée canadienne, attaché à l'École des Signeurs de S. Hyacinthe, est revenu des Bermudes, où il passa plusieurs mois.

Mme Madeleine Dupont est retournée à Montréal, après avoir passé ses vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Edouard Dupont, de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Maurice Bourgeois, de Saint-Hyacinthe, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de M. et Mme Arthur Blouin.

M. et Mme J. Mongeau, de Montréal, étaient de passage à S. Hyacinthe en fin de semaine, chez M. et Mme Conrad Mongeau.

Mlle Pauline Bonin, de Saint-Alme, passe quelques jours à Saint-Hyacinthe, l'invitée de sa sœur, Mlle Antoinette Bonin et de Mlle Juliette Richer.

M. et Mme O. Brunelle et leur fille, de Saint-Hyacinthe, étaient à Sabrevois en fin de semaine.

Mlle Marielle Leclerc, de Saint-Hyacinthe, était à Saint-Valérien dimanche dernier, chez M. et Mme Ernest Leclerc.

M. Jean-Paul Bolduc, de Québec, était à Saint-Hyacinthe dimanche dernier, l'invité de Mlle Lussier.

Mlle Gisèle Folsy est actuellement en visite à Saint-Marc-sur-Richelieu, l'invitée de son oncle.

Mme Adam et Mlle Denise Adam, de Boston, Mass., étaient à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, les invités de M. et Mme Lionel Lamoureux.

M. et Mme Joseph Prévost, d'Outremont, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dimanche, chez Mlle Marcelle Chalfoux.

M. Norman Stoddart, r.c.n.v.r., de Winnipeg, Man., était à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, chez sa sœur, Mme Peter Stewart.

Mme Wilfrid Cloutier, de S. Barnabé, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine pour visiter sa fille, R. Soeur Bernadette, des Soeurs Saint-Joseph. Elle était accompagnée de ses deux filles, Mme Joly et Mlle Jeanne Cloutier, également de S. Barnabé.

Le lieutenant Fred Field, r.c.n.v.r., est parti en fin de semaine pour outre-mer.

M. et Mme Joseph Pinsonneault et leur fille Rose-Alma, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à l'Ange-Gardien dimanche dernier, les invités de M. et Mme Joseph-Arthur Mercure.

M. et Mme Henri Folsy, de cette ville, passaient quelques jours à Montréal en fin de semaine, où ils visiteront plusieurs parents.

M. et Mme T.A. Saint-Germain sont partis mercredi pour les Trois-Rivières, où ils passeront quelques jours.

Mme Albert Théroux, de Saint-Robert, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe dimanche dernier, chez sa fille et son gendre, M. et Mme Maurice Bonin.

Mme Jules La Mothe, Mlle Jacqueline La Mothe et Jacqueline Olivier, d'Outremont, étaient à S. Hyacinthe dimanche, les invitées de Mme T. Chalfoux.

Mme Rodolphe Philie a passé quelques jours à Ottawa et Cornwall, au début de la semaine.

Mlle Anna Lamothe, de Saint-Hyacinthe, était à Saint-Hugues, à l'occasion de Pâques.

Mlle Léonie Lambert, de Saint-Hyacinthe, était à Saint-Marcel dimanche, chez M. Wilfrid Lambert.

Mme Raoul Plourde, de Saint-Hyacinthe, et son fils Yvon, étaient à Saint-Césaire dimanche, les invités de M. et Mme Donat McDuff.

Mme J. Cousineau, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, l'invitée de M. et Mme Conrad Mongeau.

VIENT DE PARAÎTRE

LES NOUVEAUX PAYSANS, roman par Camil; Éditions Baadrière, Paris 1943. Réimprimé par la Librairie J.-A. PONY Limitée, 554 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Même aux heures les plus cruelles d'adversité, nous avons besoin d'échapper un instant à la hantise des soucis et des inquiétudes, des chagrins et des souffrances du présent et de l'avenir et de rire franchement—fût-ce même des misères nées d'une situation actuelle.

ET LES NOUVEAUX PAYSANS, oeuvre tout récemment écrite et illustrée par Camil, — elle parut en France au début de 1943 — répond à ce goût si humain de la détente par le rire.

C'est une suite de cinq nouvelles, en prose et en vers, dont une très longue, qui trouve son sujet dans ce désir du "retour à la terre" que l'on constate en France depuis que le malheur l'a frappée.

Mais rien de triste, cependant, n'apparaît dans l'ouvrage de Camil, qui foisonne, au contraire, des situations les plus drôlatiques, les plus amusantes — et où l'auteur, sans cesse, place d'irrésistibles traits et mots d'esprits.

LES NOUVEAUX PAYSANS, qui peuvent être lus par tout le monde, petits et grands, jeunes et vieux, ont la vertu magique de déridier les plus sombres et de faire oublier, un long moment, bien des choses.

Lire et regardez ce livre de Camil, — car ses illustrations si finement dessinées valent beaucoup à elles seules — c'est se réserver le rare bienfait d'une joyeuse gâtée, c'est se rafraîchir et se délasser.

Un volume de 250 pages, format bibliothèque. Prix du volume, \$1.25; par poste, \$1.35.

HISTOIRE DU CANADA, Tome IV (1833-1841), par sir Thomas Chapais.

Le quatrième tome du Cours d'histoire de sir Thomas Chapais que viennent de rééditer les Éditions Bernard Valliquette, dans le format de L'HISTOIRE DE LA

PHOTOS

Studio et cadres de distinction
LES MARDIS, MERCREDIS
ET SAMEDIS:
DE 7 P. M. À 9 P. M.

Studio L. Fortier
515, rue St-Denis - app. 6
Saint-Hyacinthe

Offre Spéciale VITA-RAY

RÉG. 3.00 POUR 1.75 RÉG. 5.00 POUR 2.50



Une façon efficace de restaurer la beauté de votre peau. Une remarquable crème toute fin qui assure à la peau les vitamines A et B qu'elle requiert. Revivifie les cellules de la peau et rend la peau plus saine, plus jeune, plus belle.

Pharmacie du Dr O. Desmarais
895, rue Laframboise — Tél. 157
Saint-Hyacinthe

PROVINCE DE QUÉBEC, conduit le lecteur jusqu'à la proclamation de l'Union — c'est-à-dire la réunion législative du Haut et du Bas-Canada. Le premier chapitre débute par un tableau de la situation politique au printemps de 1832. C'est donc une période de quelques trois cent cinquante pages, mais dix années tellement pleines d'événements, tellement importantes au double point de vue du présent et de l'avenir qu'elles prépareraient, qu'il ne contient jamais de longueurs.

Entre 1832 et 1841, la rébellion de 1837 et celle de 1838 ont eu lieu. Les années qui précédèrent ces années sanglantes furent des années d'agitation politique. Celles qui suivirent furent remplies du défilé des échafauds et du grand bruit que fit l'acte d'Union, destiné à noyer l'irréductible français dans une majorité anglaise qu'on pouvait déjà prévoir et qu'on était prêt à assurer par toutes sortes de moyens.

Mais parmi ceux-là mêmes qu'on destinait à nous étouffer, allaient surgir des hommes épris d'un idéal de justice et de liberté. Des alliances fécondes, de loyales ententes se produisirent entre les deux groupes, et la constitution de 1841, qui devait être le tombeau des Canadiens français, devait devenir le berceau de notre puissance politique. C'est là la conclusion de l'auteur lui-même.

Chaque tome de la série contient une bibliographie, une table des matières détaillée et une table des noms de personnes.

Le COURS D'HISTOIRE DU CANADA, tome IV (1833-1841), un volume de 337 pages, est en vente dans toutes les bonnes librairies, au prix de \$1.50 (\$1.60 par la poste). On peut se procurer la série complète chez l'éditeur.

GIBSON, glorifié par Les Compagnons.

Les Compagnons viennent de publier un splendide Cahier, entièrement consacré à Henri Ghéon, dramaturge français et chrétien de fier lignage. Ils ont voulu honorer par là la mémoire de celui qui nous a quittés en juin dernier. Ils ont été assez heureux pour compter sur des collaborations précieuses et très averties: Valdombre, Marcel Raymond, Gérard Pelletier, R. P. Gustave Lamarche, C.S.V., Félix Leclerc, Guy Mauffette, R. P. Antonin Lamarche, C.S.V., Jacques Maritain, Roger Varin, R.P. Emile Legault, O.S.C., R. P. Hilaire, O.M. Cap., etc.

Ce Cahier de 72 pages sur papier de luxe, avec couverture en deux couleurs, neuf hors-texte sur papier glacé, est une singulière réussite typographique et vous met en appétit de lire toutes les pages, sans en omettre une seule. Et l'on est bien payé de céder à l'invitation. Le Ghéon que ce Cahier nous présente, a écrit quelqu'un, est un Ghéon que l'on aime davantage après lecture. Je vous dirai que ce cahier me fait l'impression d'un vitrail où se détache en traits de lumière l'image du maître. Un vi-

trail aux teintes riches et au dessin ferme et net. Un amour ardent en a guidé le montage...

Ce Cahier, numéro trois, s'insère dans la série de six Cahiers que Les Compagnons de Saint-Laurent ont lancés en septembre dernier. Il se vend 50 sous, 53 sous par la poste. On peut également l'obtenir en s'abonnant aux Cahiers des Compagnons, \$1.25 pour les six numéros. Écrire à la Permanence des Compagnons, 1275, ouest, rue St-Viateur, Outremont (S).

L'auteur a toujours tenté de saisir ce qu'un homme ou une oeuvre apportait de durable et c'est pourquoi il a abordé chacun avec sympathie. Si l'on trouve qu'il a parfois été sévère, que l'on veuille croire qu'il a cherché à prendre toujours le parti de la Vérité et de la Beauté.

Ce petit livre stimulera la recherche littéraire chez nous et ouvrira des horizons nouveaux sur les tendances actuelles dans les lettres contemporaines. Écrit dans un style vivant et correct, cet ouvrage attirera aussi l'attention par le sérieux de la pensée et la franchise du jugement.

SONDAGES, par Guy Sylvestre. Un volume in-12, de 160 pages. Prix: l'exemplaire, \$1.00, aux Éditions Beauchemin.

L'auteur a réuni dans Sondages les meilleures études qu'il a consacrées aux lettres contemporaines de l'Europe. On y lira avec plaisir et profit des chapitres sur des poètes comme Henri de Régnier, Paul Valéry et Louis Aragon; sur des ro-

SALON DE BEAUTÉ
LAURETTA
BEAUTY SALON
255, CONCORDE TEL. 700-J
SAINT-HYACINTHE
MADAME G. CHENETTE, PROP.

"Allô... Coke!"

BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE COCA-COLA
DONAT VANDAL
3085, RUE ST-PIERRE ST-HYACINTHE TEL. 85 B

"Ca, c'est du bon café!"
LE CAFÉ "SALADA"
NOUVEAU-DELICIEUX!

Les mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

HORIZONTALMENT
1—Aptes — Volonté, caprice.
2—Partisans de l'égalité.
3—Foyer domestique — Donnes
des éloges à.
4—Nom poétique de l'arc-en-ciel — Assaut subit.
5—État des papayers — Temps pressé où des événements ont eu lieu.

6—Dialecte provençal — Mélanger des choses diverses — Symbole du glaucium.
7—Consens à une proposition — Petite prairie.
8—Insecte coléoptère — Besoin de manger.
9—Amené vers soi — De la secte de Zoroastre.
10—Action de restituer.
11—Époque — Passant au sas.

Solution du problème précédent

F	O	D	A	T	R	I	C	E		
R	U	I	S	E	R	A	T	E		
U	R	E	B	E	C	A	T	I	R	
G	A	B	R	U	N	I	R	A		
I	L	F	O	I	S	R	A	I		
V	O	L	O	G	E	R	A			
O	S	A	L	E	N	A				
R	E	S	T	A	N	T				
E	L	A	N	T						
S	E	N	I							
S	E	N	I	E	N	S				

VERTICALEMENT
1—Appareil destiné à mesurer la puissance effective de l'hélice.
2—Nom employé vulgairement pour désigner divers champignons comestibles — Attacher avec un couteau.
3—Petit tonneau — Cou-de-pied.
4—Espaces de terre entourés d'eau — Morceau de musique religieuse vocale.
5—Liliacée — Approchés de leur fin.
6—Coût, copulative — Assaisonner avec du sel — Féminin de tonologique.
7—Rendites sale — Exsudat pathologique.
8—Couvrir ou mêler d'iodine—Plats personages.
9—Machines pour mouvoir de lourds fardeaux — Fit un pari.
10—Crier, en parlant du cerf — Du canton des Grisons, en Suisse.
11—État d'une personne vivante dans la stilité.

* "KWH" signifie "kilowatt-heure". C'est la façon de mesurer l'électricité, comme on mesure la distance par "yards" et les liquides par "gallons". Le compteur, scellé par le gouvernement, enregistre le nombre de KWH que vous utilisez chaque mois. Un KWH est la quantité d'électricité requise pour faire éclairer une lampe de 100 watts pendant 10 heures. Et n'oubliez pas que plus vous en utilisez, moins c'est cher.
POUR MOINS DE 3¢ vous pouvez tenir la nourriture fraîche pendant plus d'un jour!
La nourriture fraîche — essentielle à la santé — peut se corrompre rapidement dans les cuisines chaudes, en hiver comme en été. Pour moins de 3c par jour, vous pourrez conserver bien des piastres de nourriture en état de fraîcheur croquante et appétissante dans votre réfrigérateur électrique.
*** PLUS VOUS L'UTILISEZ MOINS C'EST CHER!**
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Le Service de distribution du lait aux écoles

Mlle Lessard, principale de l'école Christ-Roi, donne son appréciation sur cette initiative de l'O.T.J. — Le rendement intellectuel a augmenté.

Depuis le début de janvier, l'Œuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe a organisé un service gratuit de distribution du lait dans un certain nombre d'écoles de la ville.

Le lait que nos élèves reçoivent gratuitement tous les jours, dans nos écoles, a sensiblement contribué au développement physique et mental de nos enfants.

En maintes occasions, il nous a été permis, à nous institutrices, de constater avec plaisir que nos élèves ont affronté avec plus d'endurance les gripes de l'hiver, et supporté, avec moins de fatigue, les travaux scolaires parfois pénibles pour leur jeune âge.

M. Louise LESSARD, Principale de l'école Christ-Roi de Saint-Hyacinthe.

M. Henri Sénécal nommé gérant à Roxton Falls

Roxton Falls, 12. (Spéciale) M. Henri Sénécal, comptable de la Banque Canadienne Nationale à Granby, depuis treize ans, vient d'être nommé gérant de la succursale de cette banque à Roxton Falls et il entrera en fonctions le 1er mai.

A l'École d'Education Familiale

On y continue les intéressantes activités commencées il y a plusieurs mois. — Encouragement prometteur. — Le programme du mois courant.

L'École d'Education Familiale continue ses activités. Plusieurs témoignages d'appréciation lui sont venus, tant de la ville que de l'extérieur.

Le mot d'ordre du mois courant est: savoir pour mieux diriger! Dans chacune des filiales de la ville, on étudie le partage de l'autorité dans la famille, en cherchant à faire ressortir le rôle respectif du père, de la mère, et parfois des grands-parents.

1. — En pratique, quelle autorité l'emporte? Celle du père ou de la mère? 2. — Doit-on attendre le retour du papa pour punir un enfant coupable?

3. — Pour concilier amour et fermeté, serait-il bon que la mère incarne l'affection tendre, et que le père joue le rôle de grand justicier? 4. — La présence des grands-parents au foyer crée-t-elle des problèmes éducatifs?

5. — Détiennent-ils aussi une part d'autorité? Quelle attitude exiger des enfants à leur égard? 6. — Comment se comporter devant une mesure pédagogique qui n'obtient pas notre approbation? Telles sont les questions à l'étude pour le mois d'avril, dans les différentes filiales organisées, aux dates suivantes:

Christ-Roi et Ecole Supérieure Girouard, 12 avril, jeudi soir, 8 hres;

Bourg-Joli, 12 avril, jeudi soir, 7 hres 30;

Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, 22 avril, dimanche, 2 hres 30 P.M.;

Village St-Joseph-sur-Yamaska, date non fixée;

La Providence, 22 avril, dimanche soir, 8 hres.

Souper-causerie réussi au Jeune Commerce, lundi

M. Emile Caron, propagandiste du Commissariat des incendies, y parle de la prévention. — Trop d'incendies sont causés par la négligence.

"Toute la question de la prévention des incendies se résume à une affaire de gros bon sens, et pourtant chaque année nous apportons le triste spectacle de la perte de millions en biens." Tel est le thème de la conférence présentée, lundi dernier, par M. Emile Caron, propagandiste du Commissariat des incendies de la province, au souper-causerie de la Chambre de Commerce des Jeunes, présidé par M. Armand Bibeau, à l'Hôtel Ottawa de cette ville.

A la suite de la conférence, deux instructives pellicules sur la prévention furent présentées par M. Marcel Bertrand, du Commissariat provincial. Le conférencier avait été présenté par M. Adrien-L. Auger, échevin, président du Comité de la Police et du Feu, et il fut remercié par le chef de police J.-A. Malo.

M. Léon Houle, de cette ville, est décédé le 10 avril, à l'âge de 72 ans. Le défunt, veuf de feu Amanda Cordeau, ne laisse qu'une fille, Mme Gérard Beaudet (Annette), et son gendre, M. Gérard Beaudet, de cette ville. Les funérailles eurent lieu le 12, à la cathédrale, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rosario Morin, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Omer Jodoin et Clément Gendron.

M. Léon Houle, de cette ville, est décédé à 72 ans

M. Léon Houle, de cette ville, est décédé le 10 avril, à l'âge de 72 ans. Le défunt, veuf de feu Amanda Cordeau, ne laisse qu'une fille, Mme Gérard Beaudet (Annette), et son gendre, M. Gérard Beaudet, de cette ville. Les funérailles eurent lieu le 12, à la cathédrale, sous la direction de la maison René-J. Mongeau. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rosario Morin, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Omer Jodoin et Clément Gendron.

Patates blanches, \$1.00 le sac Patates roses, \$1.10 le sac ACHETEZ LA CIRE AU GALLON ET ECONOMISEZ Old English \$2.69 gal. Pint 79c Aerowax 1.49 Pint 49c Poison à mouche, 42c—32 oz Bidon 128 oz 93c

Messier & Fils 959 CASCADES TEL. 178-W

Constant Harnois, de cette ville, meurt à 12 ans

Le jeune Constant Harnois, fils de M. et Mme Edouard Harnois (Valérie Rochefort), de cette ville, est décédé samedi dernier, à l'âge de 12 ans et 7 mois. Outre ses père et mère, il laisse un frère, M. Alexandre Harnois, d'Asbestos; une sœur, Mme Jean-Paul Beauregard (Carmen), Asbestos. Les funérailles eurent lieu lundi, à la cathédrale, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Omer Jodoin, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Rosario Morin et Clément Gendron, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Jacques Morin, Paul Rochefort, Jean Rochefort, Roger Gauthier, Marcel Saint-Amand et André Cournoyer.

Association des Pêcheurs et Chasseurs

L'Assemblée annuelle de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs du Yamaska, de cette ville, se tiendra dimanche, 22 avril, à 8 heures 15 du soir, dans la salle de la Société Philharmonique, 473, rue Mondor. M. Eugène Côté, président de l'Association, résumera les activités de l'année écoulée et distribuera les prix aux gagnants du concours de pêche de 1942. L'élection des directeurs pour 1943 se fera ensuite. Le programme récréatif a été convenu de M. Côté, qui projettera sur l'écran des films sur la chasse et la pêche. Tous les amateurs sont invités avec leurs épouses et leurs amis.

Mme Art. Brodeur, de Saint-Joseph, meurt à 60 ans

Mme Arthur Brodeur, née Maximilienne Loiseleur, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, est décédée le 9 avril, à l'âge de 60 ans et 10 mois. Outre son époux, la défunte laisse ses père et mère, M. et Mme Napoléon Brodeur (Louise Joubert); cinq fils, MM. Gaston, Montréal; Germain, Saint-Joseph; Omer, Leduc et Gérard, de cette ville; une fille, Mlle Yvonne, de Saint-Joseph. Lui survivent également quatre frères: MM. Napoléon, La Providence; Emile, Pawtucket, R.-I.; Alphonse, Newmarket, N.-H.; Aldébe, Loiseleur, Montréal; trois sœurs: Mmes Hector Belval (Armande), Nashua, N.-H.; Aimé Labranche (Aurore), New Market, N.-H.; et Ernest Gancher (Albina), Montréal.

M. Xavier Lafleur, de S.-Hyacinthe, décédé à 89 ans

M. Xavier Lafleur, de cette ville, est décédé le 9 avril, à l'âge de 89 ans. Le défunt, veuf de feu Marie-Louise Robillard, laisse quatre fils, MM. Alfred, Saint-Hugues; Arthur, Saint-Hyacinthe; Georges, Bristol, Conn.; et Elodore, Saint-Eugène; deux filles, Mmes Donat Côté (Antonia), Saint-Guilhem, et Isidore Jetté (Exévrine), Saint-Hyacinthe; un frère, M. Onésime Lafleur, Holyoke, Mass.; deux sœurs, Mme veuve Henri Fontaine (Marie), S.-Guillaume, et la R. S. Saint-Guilhem, des RR. SS. de la Prégation, de Hudson, N.-Y.

Les funérailles eurent lieu jeudi, à l'église paroissiale de Saint-Eugène, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé M. Pratte, curé, et le service funèbre chanté par le R. P. Hugues Lefebvre, vevu du défunt. Les porteurs étaient MM. Téléphore Neveu, Adélard Forest, Omer Duguay, Ludger Bourré, Adélard Rondeau et Valmore Plante.

Bingo, mardi soir, 17 avril, au Patro

Mardi soir, 17 avril, aura lieu le deuxième bingo "Trésor de Séraphin", au Patronage Saint-Vincent-de-Paul, rue Girouard. Trente chances pour 35 sous de gagner de magnifiques prix, tels que: service à déjeuner d'une valeur de \$65; bureau, \$40; foyer, \$35; couvertures de laine, mannes de pommes, paniers de fantaisie, cendriers, lampes, silex, boîtes de \$10 et \$5, etc.

Sur ce verdict de mort accidentelle

Pour préciser la nouvelle publiée, la semaine dernière, au sujet de l'enquête du médecin légiste, tenue sur les circonstances de la mort de M. Ovide Comtois, décédé tragiquement le 21 mars, après avoir été heurté par un taxi que conduisait M. Fernand Sylvestre, nous donnons le texte même du verdict rendu à l'issue de la seconde enquête: "Ovide Comtois, dit le rapport, est mort d'un accident dont l'auteur, Fernand Sylvestre, est non criminellement responsable".

Mme J. Beaugard, de Saint-Hyacinthe, décédée à 46 ans

Mme Joseph Beaugard, née Anna Grégoire, de cette ville, est décédée le 10 avril, à l'âge de 46 ans. Outre son époux, la défunte laisse ses père et mère, M. et Mme Misa Grégoire (Philomène Charbonneau); un fils, M. Robert Beaugard; une fille, Mlle Yolande Beaugard, de cette ville. Lui survivent aussi deux frères, MM. Elphège et Zéphir Grégoire, de Saint-Jude; quatre sœurs: Mmes Arthur Perron (Alma), de cette ville; Jos. Courtemanche (Florence-Emma), de Saint-Bernard; Georges Beaugard (Clérinda), de Saint-Hyacinthe, et Mlle Irène Grégoire, de S.-Jude. Les funérailles auront lieu demain matin, à 10 heures, à l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

PERDUE Une montre Mercury, perdue jeudi soir, entre rues Mondor, Cascades, Bourdages, Duvernay et Saint-Joseph. Récompense promise à qui la rapportera au no 1337, rue S.-Paul, Tél. 1198, S.-Hyacinthe.

Soirée récréative, demain soir, à l'Arsenal militaire

Il y aura demain soir, 14 avril, soirée récréative dans les salles de l'Arsenal de la rue Laframboise. Roland Bédard, artiste bien connu de la radio, sera le maître de cérémonie, et il présentera les artistes suivants: Paula Valentine, chanteuse de genre, les Wong Sisters, danseuse de fantaisie, ainsi que deux bouffons qui feront rire aux larmes. Tous sont des artistes réputés de la métropole. Il y aura deux spectacles différents. Le fameux orchestre Marazza, de Montréal, fera les frais de la musique. En plus de ces attractions, des prix de présence pour un montant de \$25. seront tirés au sort. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur, ou à l'Arsenal. On vendra aussi des billets, à l'entrée, le soir même.

ON DEMANDE Une usine importante dans la région de S.-Hyacinthe, demande des mécaniciens tourneurs et des mouleurs d'expérience. S'adresser au Bureau du Service Sélectif National le plus rapproché.

A VENDRE Chaises, jardinière sur pied, 2 tables. S'adresser au no 2010, rue Saint-Patrice, Saint-Hyacinthe.

Liniment Nysorbo Soulage le pied d'athlète Excellent pour les douleurs et les entorses, la névrite, le lumbago, la sciatique etc. Format de 4 onces 49c Format de 10 onces \$1.00 PHARMACIE LANCTOT 1384-1396, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe jno

A VENDRE Costume tailleur, bleu foncé, belle qualité, taille: 16 ans; manteau bleu marin, 16 ans; et robes très propres, 14 ans. Le tout à sacrifice. S'adresser, le jour et le soir jusqu'à 7 heures 30, au no 406, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe.

MIROIRS A l'occasion du ménage du printemps, faites réparer vos miroirs et glaces. Réparations de tous genres. ARTHUR JACQUES représentant local de Rogers Glass La Providence jno 6, Saint-Charles Tél. 634-

Comptoir de Musique VICTOR MARTIN 1140, rue Des Cascades 1140, rue Des Cascades Tél. 845-m Beau choix de bons pianos usagés, bien reconfectionnés. Avis: Nous achetons à bon prix n'importe quel piano usagé. Aussi, toujours en magasin: guitares — violons — gramophones musique en feuilles. Saint-Hyacinthe

SALON DE COIFFURE Je désire avertir le public que je viens d'OUVRIER un salon de coiffure des plus modernes. Tous genres de coiffure — Permanent, coupe de cheveux au rasoir et aux ciseaux — Ondulations — BIENVENUE À CHACUNE SALON BLEU Fernand St-Germain, prop. 542, MONDOR ST-HYACINTHE TEL. 229-J

Piquets! Piquets! Piquets! DE CÈDRE 3 Grosseurs, 3 prix. — Choix considérable. VOYEZ M. HENRI FOISY coin des rues Bourdages et Turcotte, SAINT-HYACINTHE, TEL. 1165-J

N'OUBLIEZ PAS... LE GRAND BINGO ORGANISÉ PAR LA SUCCURSALE de la Légion Canadienne SAMEDI SOIR, 21 AVRIL à 8 HEURES PRÉCISES À l'Arsenal de la rue Laframboise \$500.00 EN PRIX Plusieurs prix de présence - - - Prix spéciaux Billets en vente à la Pharmacie Lanctot, à 35 cents Prix en montre à la devanture de GOBELLE & BROUILLETTE, rue Cascades

A votre service Pour achats ou ventes aux meilleurs prix de toutes obligations: FONDS PUBLICS (Gouvernement, provinces, villes) Titres de communautés religieuses Obligations industrielles, etc. Renseignements fournis sur demande L. G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE 515, rue Saint-Denis Téléphone 929 SAINT-HYACINTHE Trois-Rivières Québec Montréal Ottawa Sherbrooke

A VENDRE BOIS FRANC — MÉLANGÉ TRÈS SEC \$4.00 LA CORDE CONDITIONS COMPLÈTES Perreault & Fils CIE LITEE 1100 rue Desaulniers Tél. 953 St-Hyacinthe

Houblon Pharmacie Paul Lanctot 1384-1396 rue Des Cascades Saint-Hyacinthe jno

Desjardins, Couture Inc. VALEURS DE PLACEMENTS Nous Exécutons Tous les Ordres d'achat et de vente sur les bourses de MONTRÉAL TORONTO NEW-YORK et VANCOUVER Nous Achetons Et Vendons les obligations des Gouvernements, Villes, Fabriques, Institutions religieuses, Utilités publiques et industries. BUREAUX: "Edifice" Banque Provinciale, 266 c. rue S.-Jacques 490 ave S.-François 68 rue Sainte-Cécile, Montréal, Saint-Hyacinthe, Valleyfield.

ON DEMANDE HOMMES, FILLES, GARÇONS avec ou sans expérience Pour une importante manufacture de coton locale. Ouverture pour plusieurs opérateurs avec expérience comme Bancs-brocheurs (speeders), Bancs d'étirage (Drawings), Fileurs, Bobineurs (Spoolers), Leveurs de bobines — Doffers. Chénique moderne au service des employés. Facilité de consulter gratuitement le médecin de la Compagnie. Bon salaire pour apprentissage facile. Temps et demi après 48 heures de travail par semaine. Boni de 10% pour le travail de nuit. Paie hebdomadaire. S'adresser au bureau du Service Sélectif National Edifice des Postes Saint-Hyacinthe.

Spécial Nouveau Cachet d'Élégance de la Coiffure LA COIFFURE CIRCULAIRE CONFIEZ-NOUS LE PROBLEME DE VOTRE COIFFURE! Nous vous offrons les plus charmants styles de coiffure que vous ayez vus depuis longtemps. Notre coupe "Circulaire", basée sur un principe entièrement nouveau de modeler et bloquer les cheveux avant qu'une seule mèche soit coupée, fuselée ou amenuecée, de même que les effiloches et les mèches rebelles, crée un heureux équilibre tout autour de la tête. Que le cheveu soit de trois ou vingt pouces de longueur, s'il est dûment modelé, il devient instantanément plus maniable. SUGGESTIONS Traitement pour cheveux secs et cassants 75 Silhouette avant permanent pour cheveux difficiles 1.00 A l'huile 50 Permanente Eugène \$3.50 à 5.00 Permanente à la crème 5.00 Lifeoil \$7.50, réduit à 5.00 Sans machine Frédéric 3.50 Pads chimiques 5.00 OUVERT TOUS LES JOURS excepté le mercredi, fermeture à midi—samedi, à 6 hres SALON LAURE DEMERS 1575 GIROUARD Porte voisine du bureau des Drs Marin SAINT-HYACINTHE

Grande Vente de chaussures pour hommes et enfants à La Cordonnerie A. MOREAU 406, STE-ANNE SAINT-HYACINTHE TEL. 445W Aussi lot de chaussures d'occasions à vendre à prix réduits

PRÊTS Cultivateurs— Si vous avez besoin d'argent consultez M. J. Richard, gérant de la Banque de Montréal, Saint-Hyacinthe, qui consent des prêts à termes faciles pour achats d'engrais, graines de semence, animaux, machinerie, réparations aux bâtisses, etc.